

DIAGNOSTIC DE L'ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE EN BRETAGNE

CHANTIER ET ETUDE

BESOINS



Table des matières

1	Démarche		3
2	Contexte, hypothèses repérage des acteurs		4 à 16 
3	Méthodologie de l'enquête		17
4	Résultats de l'enquête : questionnaire et entretiens		18 à 38
	<ul style="list-style-type: none">• <i>Territoires et échelles d'intervention</i>• <i>Appartenance à un réseau et collaborations</i>• <i>Activités, secteurs et publics</i>• <i>Ressources, budget et financements</i>• <i>La crise du COVID-19</i>• <i>Enjeux, freins et besoins des acteurs</i>	  	
5	Structuration de la chaîne de l'accompagnement		39 

1 Démarche



Dans le cadre de la feuille de route sur la vie associative élaborée par le Conseil Régional de Bretagne, le Mouvement Associatif de Bretagne et la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, une enquête est lancée pour repérer les acteurs de l'accompagnement de la vie associative en Bretagne, leurs pratiques et besoins, en complément de l'étude du CESER « Vie Associative » de 2017.

Ce chantier collaboratif tripartite prévoit d'éditer un panorama régional des acteurs et de leurs activités mais aussi permettre une réflexion sur la notion même d'accompagnement. Ainsi un questionnaire et des entretiens ont été mis en place afin de mieux vous connaître.

La crise du COVID-19 a également mis en lumière une forte demande en matière d'accompagnement qui requiert particulièrement notre attention. L'étude pourra permettre de répondre aux différentes interrogations et manques mis en exergue par la crise et ainsi préserver la vitalité associative bretonne.

Les associations bretonnes jouent un rôle primordial dans tous les domaines du développement territorial de la région. Aujourd'hui, il apparaît nécessaire de bien identifier ces structures de l'accompagnement à la vie associative pour valoriser et reconnaître leur rôle. Dans cette volonté nous souhaitons bâtir un état des lieux de l'accompagnement des associations en Bretagne pour favoriser l'interconnaissance, le partage, l'entraide et la complémentarité de leurs actions et réfléchir à une mise en réseau.

Clarifier, rendre visible et donner à voir ce qu'est l'accompagnement des associations en Bretagne sont des objectifs identifiés. A terme, le dessein est d'offrir aux associations bretonnes un panorama régional complet des divers accompagnements sectoriels, géographiques et territoriaux.



La partie "*contexte et repérage des acteurs*" a été réalisée aux prémices de l'enquête afin de faire un état des lieux de l'existant avant enquête. Les informations, chiffres et données qui la composent étaient hypothétiques et sont issus du recensement réalisé lors de la constitution de la liste d'envoi du questionnaire. Certains ont été confirmés par l'enquête, d'autres ont été remis en question. L'ensemble des chiffres qui composent cette partie sont issus du recensement des acteurs seulement et ne sont pas les résultats du questionnaire. Le document qui suit est amené à évoluer en fonction des nouvelles données mises en lumière.

2 Contexte et repérage des acteurs

La Bretagne en chiffres

1208 communes au 1er janvier 2019 avec 37 communes de plus de 10 000 habitants



Une superficie de 27 208km²



3 329 400 habitants (au 1er janvier 2019)



66,2% de propriétaires au 1er janvier 2016



1 360 700 emplois salariés et non salariés en 2017 (5% de la France métropolitaine)



7% : taux de chômage au 2e trimestre 2019 (8,2% en France métropolitaine)



128 600 étudiants en 2018-2019



11,1% : taux de pauvreté en 2016 (14,7% en France métropolitaine)



La Bretagne associative en chiffres

La Bretagne compte au moins
65 000 associations



Plus d'un breton sur
cinq est bénévole
dans une association



23% sont issues de l'animation
21% des sports et loisirs
18% de l'enseignement

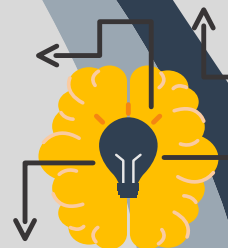


Environ 700 000 bénévoles
sur l'ensemble de la région



C'est 3000 associations qui sont
créées en moyenne chaque
année en Bretagne

La Bretagne est la région française où il y a le plus
d'emplois dans l'Economie Sociale et Solidaire et surtout
cette dernière est composée à 69,7% d'associations



L'accompagnement des associations, de quoi parle-t-on ?

L'accompagnement est un terme polysémique recoupant souvent plusieurs notions parfois entremêlées et difficiles "à border". Aucune définition n'est exhaustive et de nombreuses activités sont aujourd'hui classées sous le terme générique "d'accompagnement". Néanmoins une définition a été proposée en 2011 par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives dans une étude sur l'accompagnement des associations :

« *L'accompagnement est un processus global impliquant l'intervention d'un ensemble d'acteurs apportant des compétences en réponse aux besoins des associations permettant le développement et la consolidation de leurs projets* ».

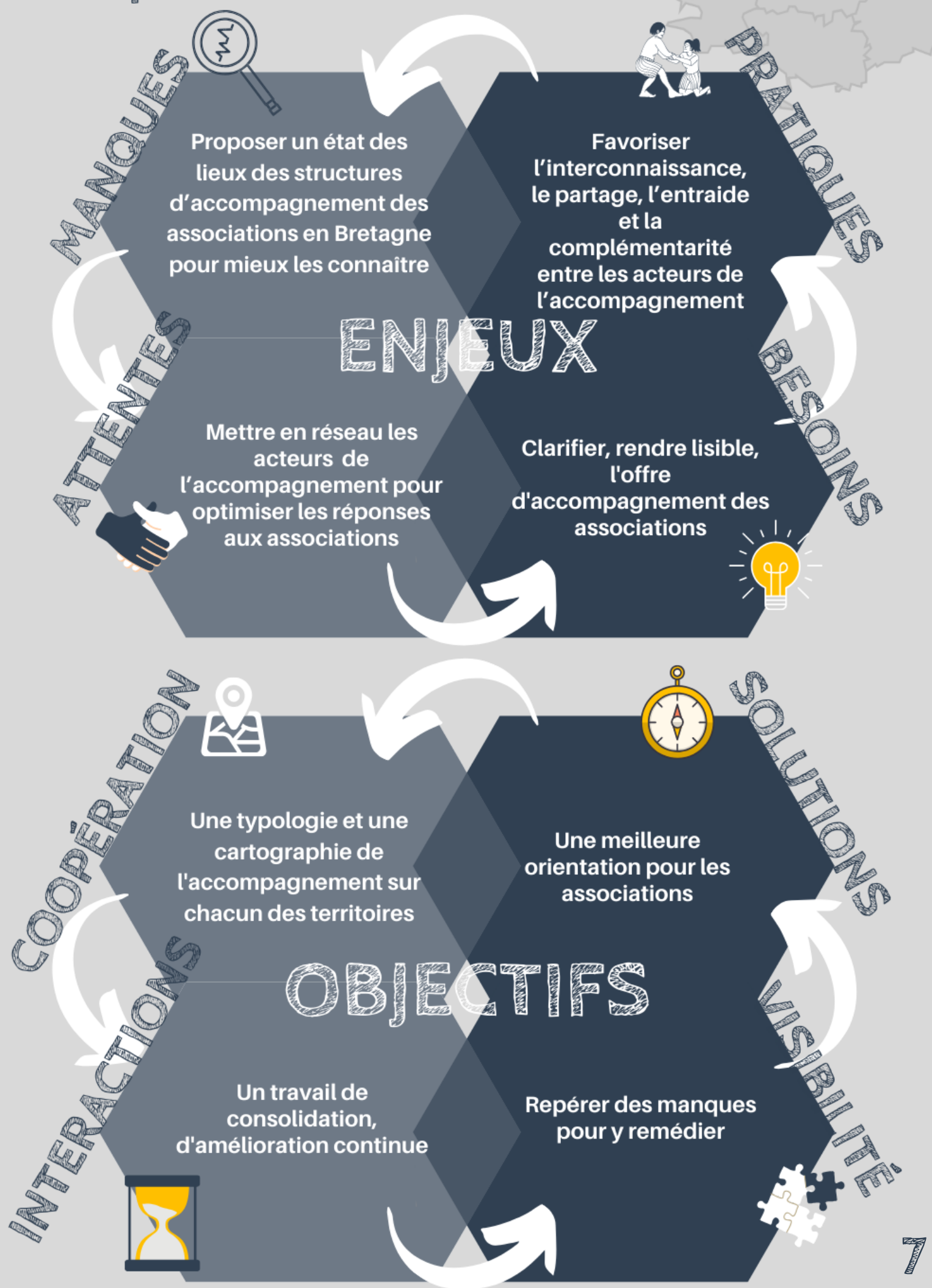
Globalement l'accompagnement est donc fondé sur une demande volontaire d'une association qui demande de l'aide pour consolider ou développer son activité. Une structure accompagnatrice répond à cette demande de manière adaptée aux besoins spécifiques de cette association. On le voit, le concept d'accompagnement peut couvrir toutes les fonctions de conseil, d'appui, de soutien à l'ensemble des fonctions d'une organisation : la gouvernance et le pilotage du projet, la mise en place et la conduite d'une organisation, la production (d'activités, de produits, de services), la gestion des ressources humaines, le budget et les finances... Et l'accompagnement peut s'exercer sous forme de diagnostic, de conseil, de formation ou formation-action, de mise à disposition de ressources...

Qu'est-ce que l'accompagnement de la vie associative ?

Processus	Patience	Cheminement
Coopération	Bienveillance	Psychologue
Réciprocité	Gouvernance démocratique	
Résilience	Ressources	Engagement
Collaboration	Faire avec	Faire réseau
	Utilité sociale	Territoire
Intérêt général	Mutualisation	Aide
Collectif	Solidarité	Sensibilisation
Chemin	Reformulation	Ecoute
Partenariat	Problématiques	
Facilitant	Franchise	Temps
Disponibilité	Développement	

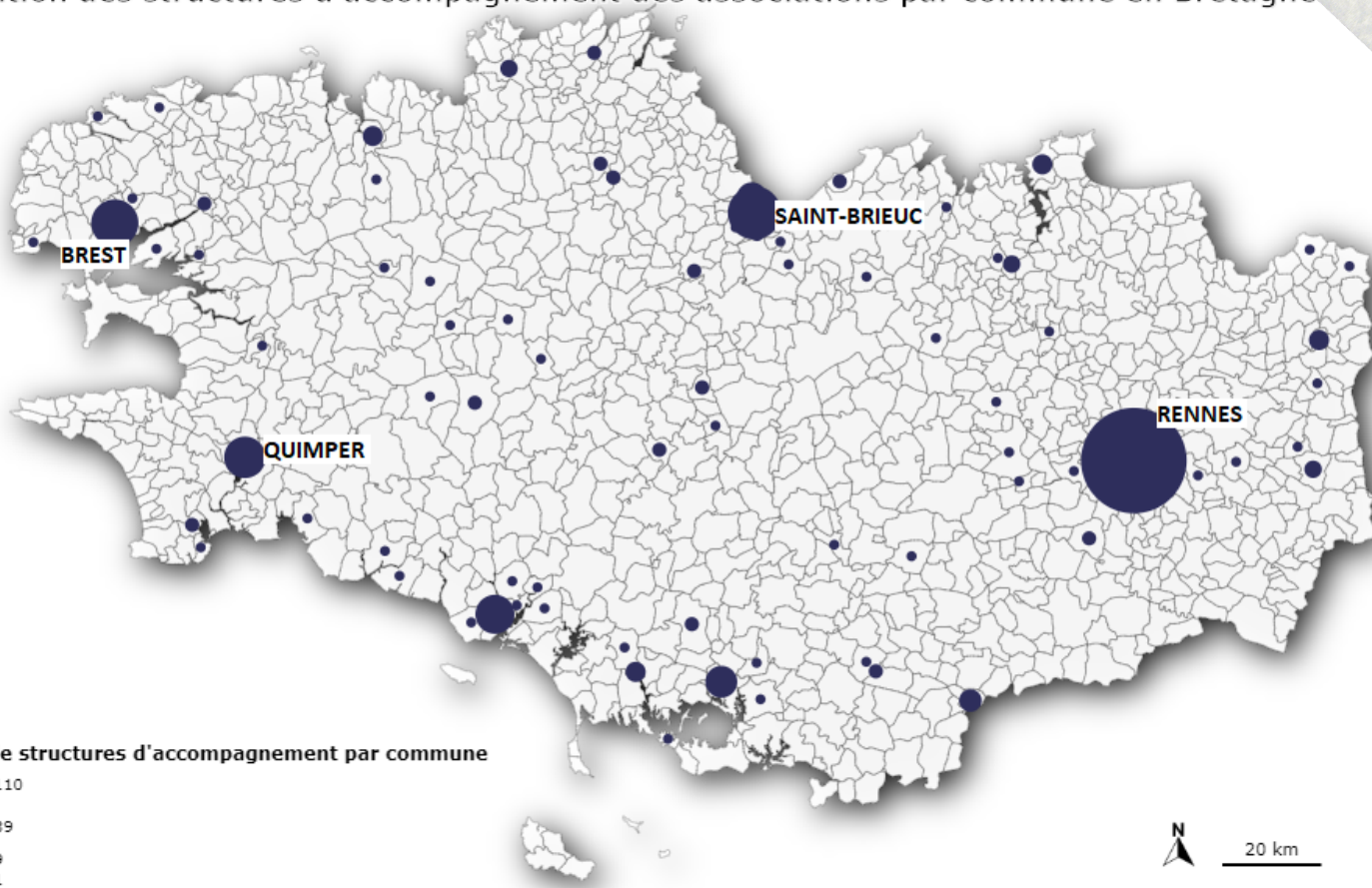
Mots ou expression récoltés pendant les entretiens qualifiant l'accompagnement de la vie associative

Accompagnement des associations en Bretagne

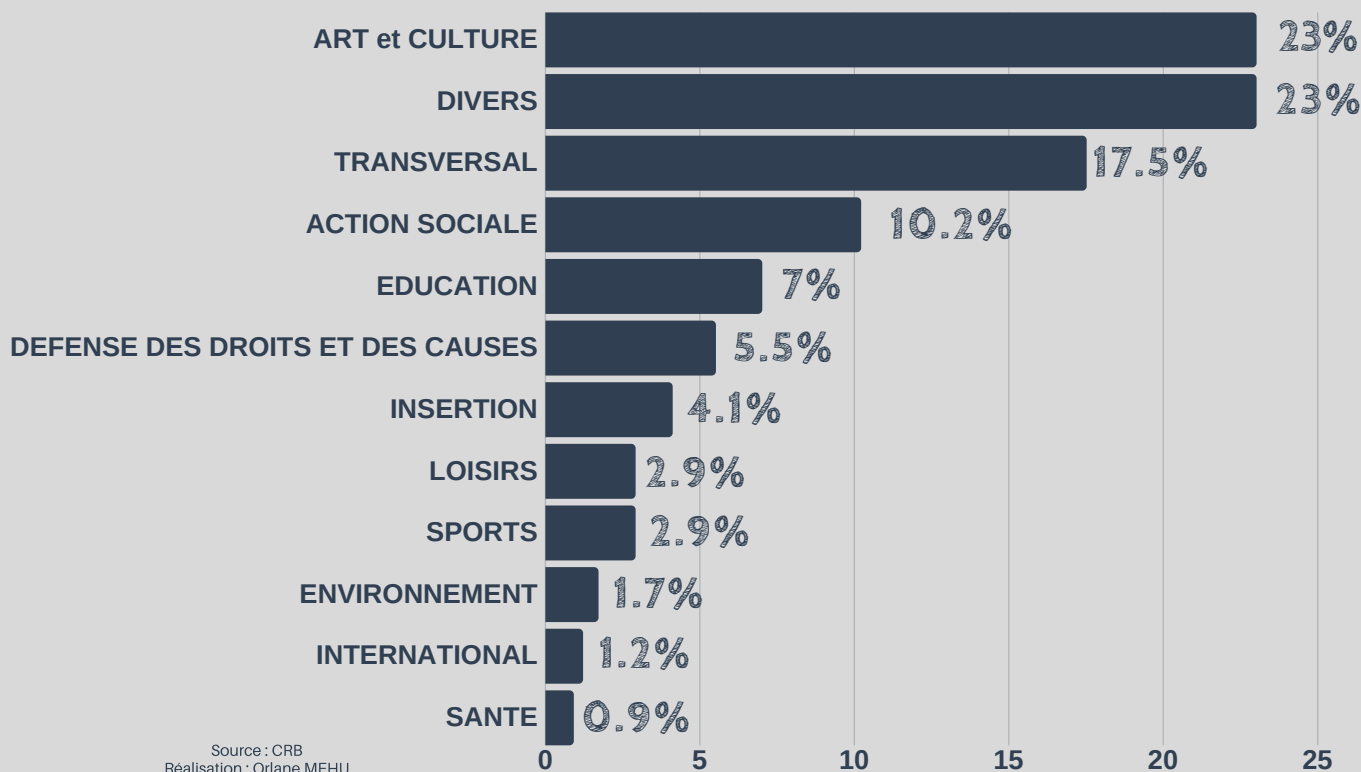


Répartition des structures d'accompagnement de la vie associative repérées en Bretagne

Répartition des structures d'accompagnement des associations par commune en Bretagne



Répartition des structures d'accompagnement de la vie associative repérées en Bretagne par secteur d'activité en pourcentage



Nombre de structures accompagnatrices de la vie associative repérées en Bretagne par département



200

150

100

50

0

22 - Côtes d'Armor

29 - Finistère

35 - Ille-et-Vilaine

56 - Morbihan

71

63

158

56

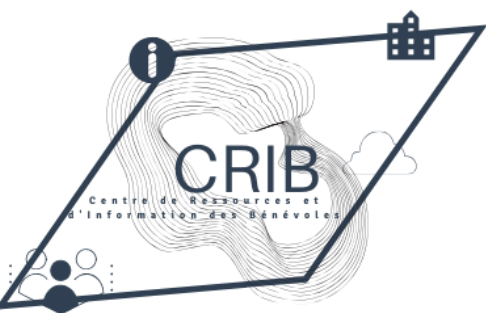
SOURCE : CRB
RÉALISATION : ORLANE MEHU

Que sont les dispositifs nationaux de l'accompagnement de la vie associative ?

Des dispositifs nationaux d'accompagnement de la vie associative ont été mis en place sur les territoires afin de favoriser le développement des associations et de leurs compétences de manière pluridisciplinaires. Différentes structures du territoire sont ainsi porteuses de ces dispositifs qui se déploient en collaboration avec d'autres entités territoriales. La carte ci-dessous représente les différents points porteurs de ces dispositifs en Bretagne. Il existe plusieurs types de dispositifs qui agissent et interviennent dans des secteurs, des échelles, des réseaux parfois différents : CRIB, MAIA, PAVA, PANA, DLA...



CRIB - CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BÉNÉVOLES



Les activités des CRIB sont décrites dans une instruction ministérielle. Ces centres sont financés et encadrés par les services de l'Etat. Les CRIB répondent aux besoins croissants de professionnalisation et de structuration des associations. Le CRIB soutient les dirigeants bénévoles qui souhaitent bénéficier d'une information concrète, de conseils et d'un accompagnement dans la gestion et le développement de leur association. Ces centres doivent fournir de la primo information et orienter les bénévoles selon leurs besoins. Ils sont présents sur les territoires afin de créer du lien entre différentes structures et peuvent ainsi rediriger les associations vers des partenaires pertinents ou d'autres sources d'information reconnues.

PAVA - Point d'appui à la vie associative

Ils ont pour objectif de fournir un accompagnement technique, méthodologique et gratuit aux porteurs de projet associatif et aux associations déjà actives. C'est un lieu de ressource auprès duquel toute personne peut trouver une aide, un soutien et un accompagnement personnalisé pour la mise en œuvre de projets collectifs. En Bretagne, les PAVA ne sont pas labellisés officiellement. Aucun financement ne leur est alloué spécifiquement. Ils existent de manière informelle sur les territoires bretons.



MAIA - Missions d'accueil et d'information des associations

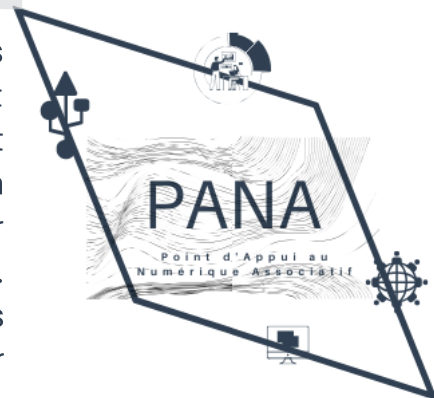
La MAIA joue un rôle de coordination et d'information sur ces centres de ressources. Les missions sont mises en place dans chaque département par le DDVA (délégué départemental à la vie associative). Chaque structure MAIA apporte sa compétence pour que, toutes ensemble, puissent former la mission MAIA. Chacune ne fait pas le tout. Il existe différents niveaux d'accompagnement.

Les MAIA ont pour objectif de permettre aux associations d'identifier les structures d'accueil et d'informations des services de l'Etat ainsi que les centres de ressources à la vie associative privés et publics (les dispositifs locaux d'accompagnement (DLA), les partenaires des conseils départementaux de l'accès au droit (CDAD), les délégués du défenseur des droits, les maisons des associations et les tiers de confiance de l'URSSAF...



PANA - Point d'appui au numérique associatif

Les Points d'Appui au Numérique Associatif sont constitués par les réseaux nationaux et les acteurs du web destinés aux associations. C'est un label proposé par helloasso qui permet de recevoir des formations et de s'appuyer sur un réseau d'acteurs. Ils ont pour objectif de former un réseau national afin que chaque association en France puisse bénéficier d'un appui et d'un accompagnement localisé sur les enjeux numériques. C'est une communauté d'acteurs, d'échange inter et multi-réseaux. Les PANA permettent aussi de bénéficier de formation gratuite pour maîtriser et comprendre les enjeux numériques afin de mieux accompagner les associations.



DLA - Dispositif local d'accompagnement

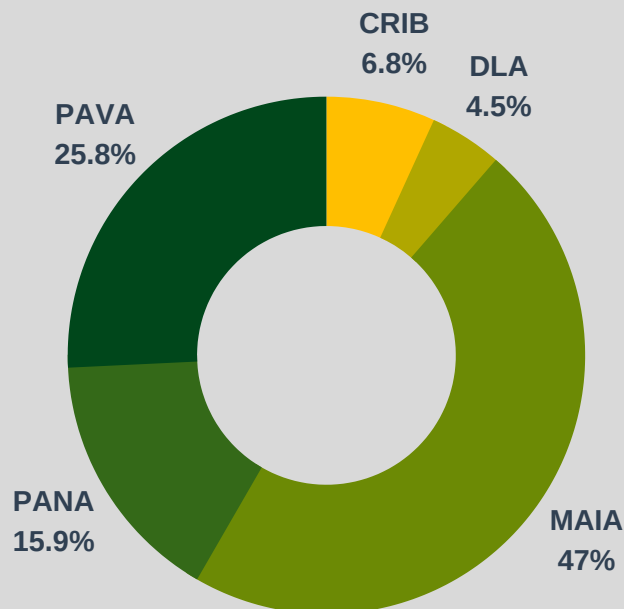
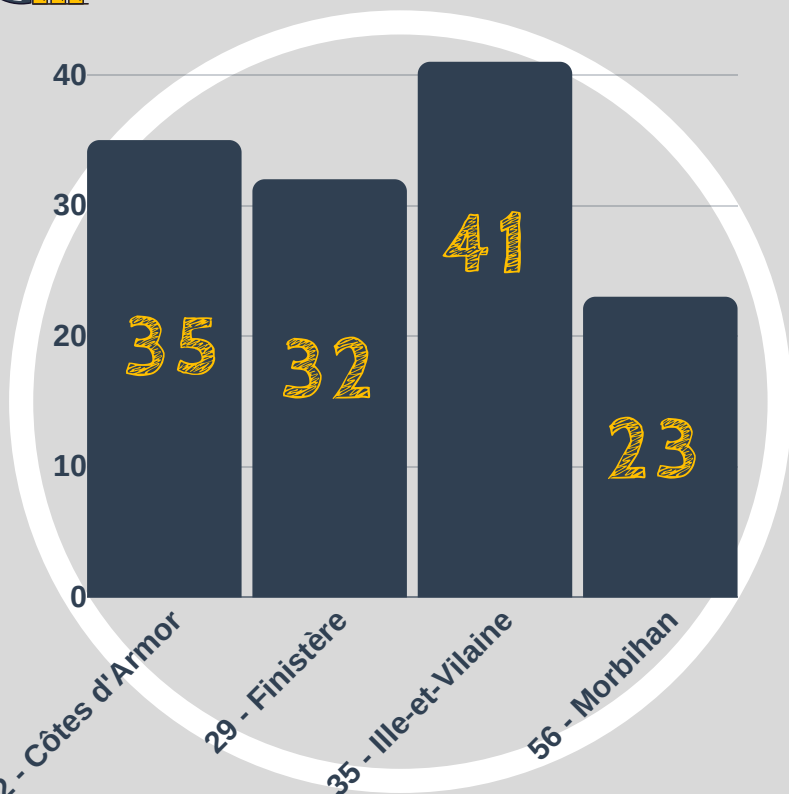
Le DLA est un dispositif public qui permet aux associations employeuses, structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises d'utilité sociale de bénéficier d'accompagnement sur mesure afin de développer leurs activités, de les aider à se consolider et à créer ou pérenniser des emplois. Il s'agit plus particulièrement de structures qui ont identifié des difficultés qui nécessitent un appui professionnel.

Suite à un diagnostic, les chargés de mission DLA proposent aux structures un accompagnement individuel ou collectif de 2 à 5 jours, effectué par un consultant expert, sur des thématiques identifiées ainsi qu'un suivi continu. Un accompagnement DLA doit se justifier par la consolidation et le développement de l'emploi et/ou l'amélioration de sa qualité.



Dispositifs nationaux de l'accompagnement de la vie associative : la répartition par département

Nombre de dispositifs nationaux d'accompagnement de la vie associative en application en Bretagne par département

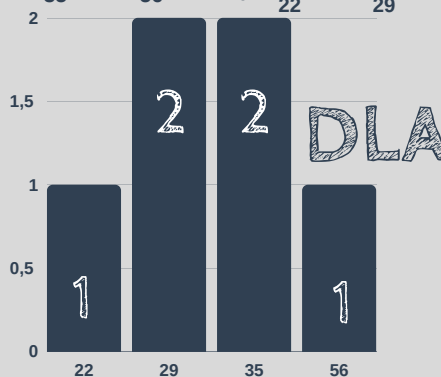
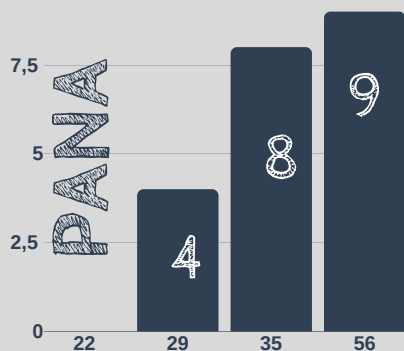
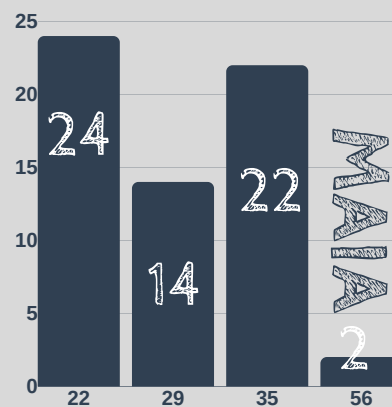
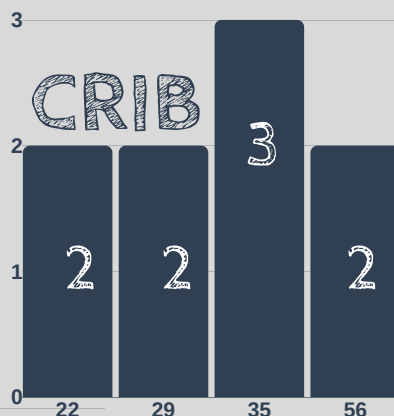
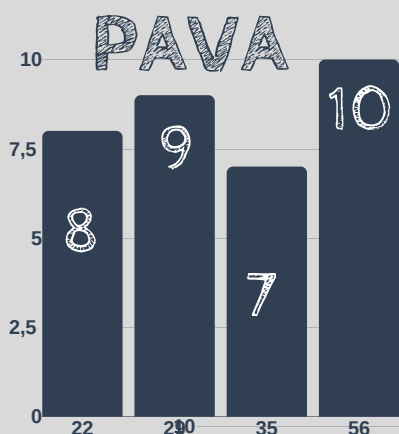


Proportion de chaque dispositif présent en Bretagne en %

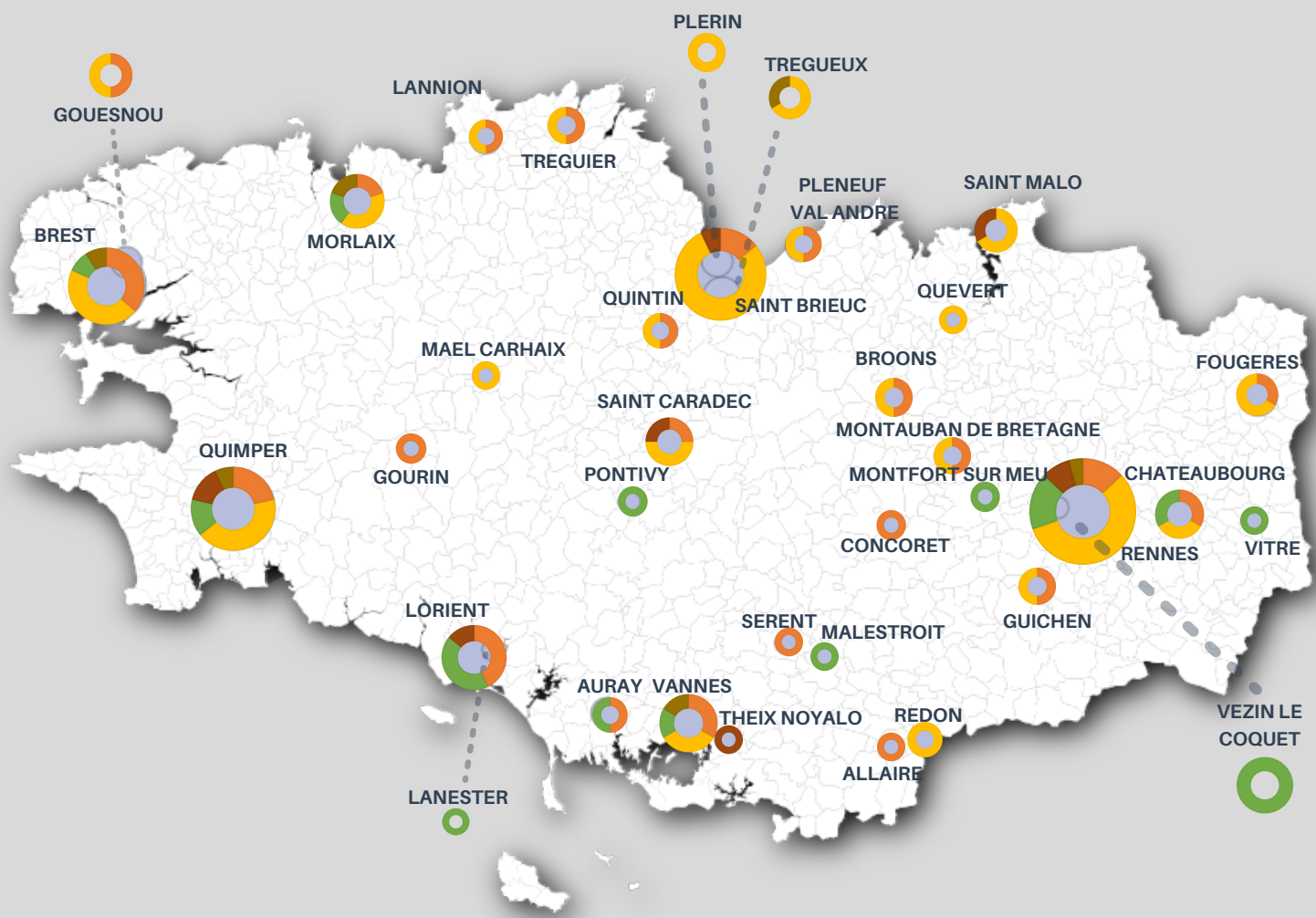


131 dispositifs nationaux repérés en Bretagne

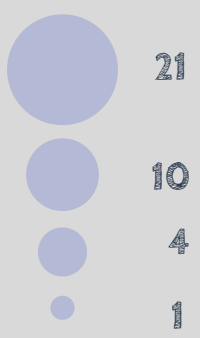
Répartition des dispositifs par département



Répartition des dispositifs d'appui à la vie associative en Bretagne



Nombre de dispositifs par commune



Nature des dispositifs en place



20km
N
Sources : IGN, DJRSCS, CRB
Réalisation : Orlane MEHU

Côtes d'Armor - 22



BROONS

MAIA - Le Centre de Ressources et d'informations à la vie associative - (C.R.I.V.A.)

PAVA - Office Intercommunal des Sports, de la Culture et des Loisirs Parc des Activités du Chalet

LANNION

MAIA - PAVA - ADESS - Pays du Trégor-Goelo

MAEL-CARHAIX

MAIA - OSL Mael Carhaix

PLENEUF-VAL-ANDRE

MAIA - PAVA - Le Service de la vie associative de Pléneuf Val André

PLERIN

MAIA - Rich'ESS - Pays de Saint Brieuc

MAIA - U.R.S.S.A.F

QUINTIN

MAIA - PAVA - La Maison des Jeunes et de la Culture du pays de Quintin

QUEVERT

MAIA - ESS'PRANCE

SAINT-BRIEUC

MAIA - Caisse d'allocations familiales (CAF)

MAIA - Conseil Départemental des Côtes d'Armor

MAIA - DDCS

MAIA - Défenseur des droits

MAIA - Direction Départementale des finances publiques des Côtes d'Armor

MAIA - PAVA - France bénévolat de Saint-Brieuc

MAIA - Inspection académique des Côtes d'Armor

MAIA - PAVA - Le réseau d'information jeunesse sur les Côtes d'Armor - ADIJ22

MAIA - CRIB - Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor

MAIA - Société des Auteurs Compositeurs et éditeurs de musique (SACEM)

MAIA - Unité départementale DIRECCTE - Droit du travail

SAINT-CARADEC

MAIA - Comité d'action culturelle du sud des Côtes d'Armor

MAIA - CRIB - PAVA - Pôle d'appui à la vie associative (PAVA) du CAC Sud 22

TREGUEUX

DLA - MAIA - Bretagne Active 22

TREGUIER

MAIA - PAVA - La Maison des associations - Point information Jeunesse

FINISTERE - 29

BREST

MAIA - DLA - BRETAGNE ACTIVE 29 -BA29

MAIA - PAVA - Bureau information jeunesse

PAVA - France Bénévolat Brest

PANA - Ligue de l'Enseignement du Finistère

MAIA - PAVA - Mission "Vie associative et Education populaire"

MAIA - PAVA - SEMA'FOR

MAIA - Sous Préfecture de Brest

GOUESNOU

MAIA - PAVA - Familles rurales du Finistère

MORLAIX

MAIA - PANA - PAVA - RESAM

MAIA - Sous Préfecture de Morlaix

QUIMPER

MAIA - PAVA - ACEPP FINISTÈRE

MAIA - CRIB - PANA - Comité Départemental Olympique et Sportif

MAIA - Direction départementale de la Cohésion Sociale (DDCS)

MAIA - CRIB - PANA - DLA - Espace associatif Quimper Cornouaille

PAVA - France Bénévolat de Quimper-Cornouaille

MAIA - PAVA - Musiques et Danses en Finistère

MAIA - Préfecture du Finistère



ILLE-ET- VILAINE - 35



CHATEAUBOURG

MAIA - PANA - PAVA - Portes de Bretagne solidaires
(pays de Vitré-porte de Bretagne)

FOUGERES

MAIA - PAVA - EcoSolidaires (pays de Fougères)
MAIA - Sous Préfecture de Fougères

GUICHEN

MAIA - PAVA - Vallons solidaires (pays des
vallons de vilaine)

MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

MAIA - PAVA - Brocéliande Richesse Associatives
(pays de Brocéliande)

MONTFORT-SUR-MEU

PANA - Ville de Montfort-sur-Meu

REDON

MAIA - CADES (pays de Redon)
MAIA - Sous préfecture de Redon

RENNES

MAIA - DLA - Bretagne active 35 -BA35

PANA - BUG

MAIA - CRIB - Centre Rennais d'information pour le
développement et la solidarité entre les peuples

CRIB - Centre de ressources à la vie associative
(CRVA)

MAIA - PAVA - Comité départemental olympique et
sportif d'Ille et Vilaine

MAIA - CRESS Bretagne

MAIA - DDCSPP35

MAIA - Déléguée Départementale à la vie Associative

MAIA - Direction départementale des Territoires et
de la mer

MAIA - Direction régionale des finances publiques
de Bretagne et de département d'Ille et Vilaine

PAVA - France Bénévolat Ille et Vilaine

MAIA - INSEE

PANA PAVA - Ligue de l'enseignement d'Ille-et-
Vilaine

PANA - Maison de quartier Francisco Ferrer

MAIA - Mouvement associatif de Bretagne

MAIA - Préfecture de Rennes

PANA - Rennes Pôle Association / Espace des 2 Rives

MAIA- DLA - Réso solidaire

MAIA - Tribunal Grande instance

SAINT-MALO

MAIA - CRIB - Horizon solidaire (pays de Saint Malo)

MAIA - Sous préfecture de Saint Malo

VEZIN-LE-COQUET

PANA - Service vie associative de Vezin-le-Coquet

VITRE

PANA - Centre social de Vitré

MORBIHAN - 56



ALLAIRE

PAVA - Centre Intercommunal d'Animation Sociale (CIAS)

AURAY

PANA - PAVA - Maison d'Animation et des Loisirs d'Auray

CONCORET

PAVA - Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Forêt de Brocéliande

GOURIN

PAVA - Arts et Cob

LANESTER

PANA - Défis

LORIENT

PAVA - France Bénévolat Morbihan
CRIB - PANA - PAVA - Ligue de l'Enseignement du Morbihan
PANA - Lorient Asso
PAVA - Maison des associations de Lorient
PANA - Mon Assistant Numérique Pays de Lorient

MALESTROIT

PANA - Service vie associative de l'Oust à Brocéliande

THEIX NOYALO

CRIB - Comité Olympique et Sportif du Morbihan

PONTIVY

PANA - La maison pour tous

VANNES

MAIA - DLA - Bretagne active 56 -BA56
PAVA - Comité départemental olympique et sportif Morbihan (CDOS)
MAIA - DDCCS
PAVA - Familles Rurales Fédération Départementale
PANA - France Active Bretagne

SERENT

PAVA - Association Plum'FM Radio

3

Diagnostic et enquête :



méthodologie

Chantier et étude



Méthodologie adoptée

Un questionnaire

Ce questionnaire a été lancé afin de **mieux connaître et de mieux comprendre les acteurs de l'accompagnement** de la vie associative en Bretagne.

Les différentes questions vont de la présentation de la structure, aux différents accompagnements proposés en passant par la définition même de «l'accompagnement». Le questionnaire a été diffusé très largement le 29 avril 2020 aux réseaux connus de l'accompagnement associatif breton : les fédérations, les têtes de réseaux associatifs, les collectivités locales, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les pôles de l'économie sociale et solidaire rattachés aux anciens pays historiques etc... Tous les réseaux ont eu pour consigne de diffuser le plus largement possible le questionnaire au niveau régional afin de pouvoir toucher des réseaux et structures jusqu'alors inconnus.

La liste d'envoi est composée de 506 destinataires. Tous avaient déjà été concernés par l'accompagnement de la vie associative. Ce questionnaire constitue un des éléments principaux de l'analyse et de l'enquête. Il est lancé sur une période d'un mois avec deux relances.



Des entretiens



En parallèle réalisation d'entretiens afin de repérer les initiatives régionales mises en place autour de l'accompagnement des associations, mais aussi nationales. A terme, le but est aussi de réfléchir au sens de l'accompagnement de la vie associative, comprendre son impact multiscalaire sur les territoires afin de réfléchir à une structuration territoriale cohérente et itérative.



Présentation de votre structure

Pouvez-vous vous présenter en quelques phrases : fonction, mission etc...

Pouvez-vous présenter rapidement les activités et objectifs de votre structure, autour de quels besoins territoriaux s'articulent-ils ? Quels sont les principaux domaines dans lesquels vous accompagnez les associations ?

Sur quel territoire s'étendent vos activités ? Intervenez-vous à plusieurs échelles ?

Si vous faites partie d'un réseau (MAIA, PAVA, CRIB, PANA, RNMA etc....) quels points particuliers devez-vous développer à cet égard ? Les réseaux sont-ils actifs et efficaces ?

Qu'est-ce que l'accompagnement de la vie associative ?

Comment définissez-vous l'accompagnement de la vie associative ? Quels grands principes sont nécessaires au développement de l'accompagnement de la vie associative ?

Quel est le mot qui pour vous, définit le mieux l'accompagnement de la vie associative ?

Quel est l'enjeu principal de l'accompagnement de la vie associative sur le territoire régional, départemental, intercommunal etc... ?

Quels et défis et problématiques rencontrez-vous autour des questions d'accompagnement de la vie associative ?

Avez-vous décelé des besoins, manques, attentes et pratiques chez certaines associations que vous accompagnez ?

Les différentes initiatives nationales et régionales

Développez-vous des collaborations avec d'autres structures de l'accompagnement de la vie associative en Bretagne ? Si oui, lesquelles ?

Avez-vous déjà mené des initiatives autour de l'enjeu de l'accompagnement de la vie associative en partenariat avec d'autres régions ?

Pouvez-vous me donner quelques exemples d'initiatives, d'exemples, de dispositifs ou d'outils mis en place à la suite d'une étude réalisée ou d'une mission identifiée ?

Quels sont les principaux freins vécus (ou hypothétiques) à la mise en place d'un réseau de l'accompagnement de la vie associative ?

Synthèse des résultats de l'enquête

4

- Les résultats du questionnaire diffusé à tous les acteurs de l'accompagnement de la vie associative repérés sur le territoire breton.
- Les résultats des entretiens effectués auprès d'un échantillon d'acteurs de l'accompagnement de la vie associative.



Enquête en ligne entre le 29 avril et le 2 juin 2020



Enquête composée de 5 parties

- Identification de la structure
- Qu'est-ce que l'Accompagnement ?
- Qui accompagnez-vous ?
- Enquête d'actualité - Le cas du COVID-19
- Après l'enquête



A destination des acteurs de l'accompagnement de la vie associative



Le questionnaire a été envoyé à 506 destinataires - 349 structures (mais nous savons que d'autres structures ont été touchées par le biais des réseaux)

399
réponses

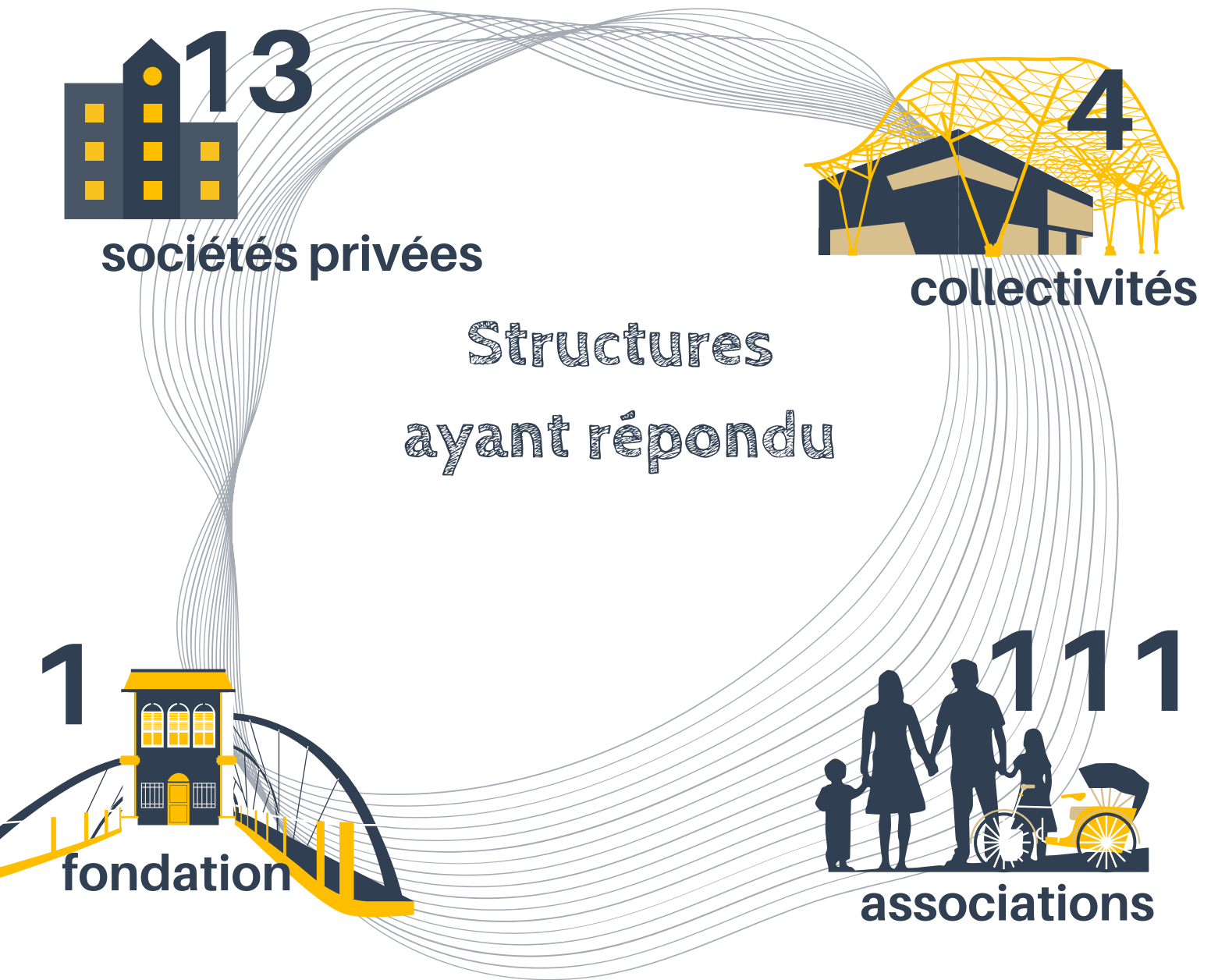
129
complètes

270
partielles

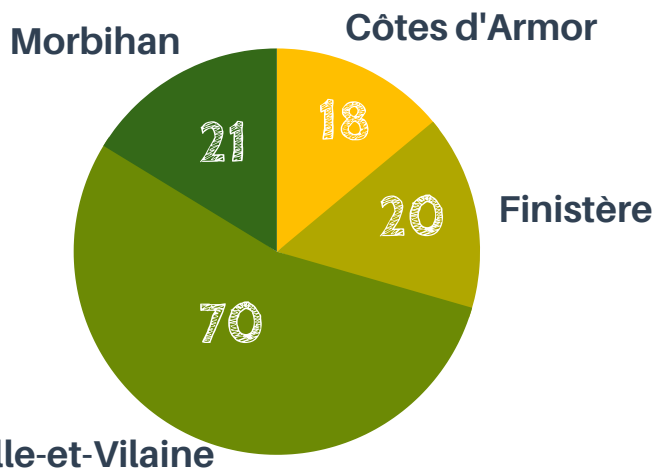
Soit un taux de participation complète de 36,96%

Toutes les données qui suivent concernent les 129 réponses complètes et correspondent donc à un échantillon des acteurs de la vie associative bretonne

Nature statutaire des structures participantes



Taux de réponses par département



Territoire d'intervention

Les structures peuvent agir à plusieurs échelles

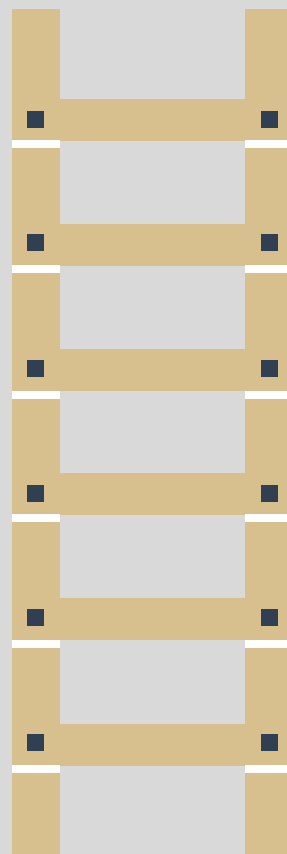
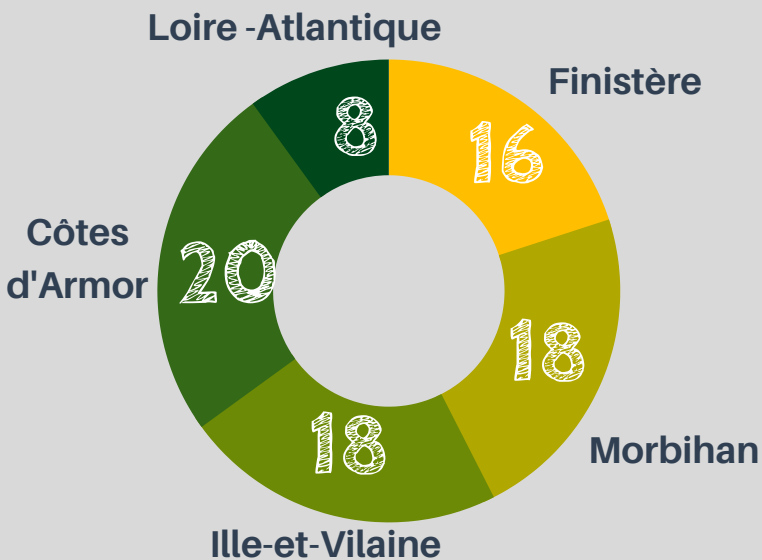
Ces données sont basées sur **104** structures (25 n'ont pas répondu à cette question)



De nombreux sièges de structures sont situés à Rennes, ce qui explique le taux de réponse important en Ille-et-Vilaine. Pour autant certaines de ces structures agissent à plusieurs échelles.

Territoires et échelles d'intervention

Parmi les 42 structures qui interviennent à l'échelle départementale, voici leur répartition par département (une structure peut couvrir plusieurs départements)



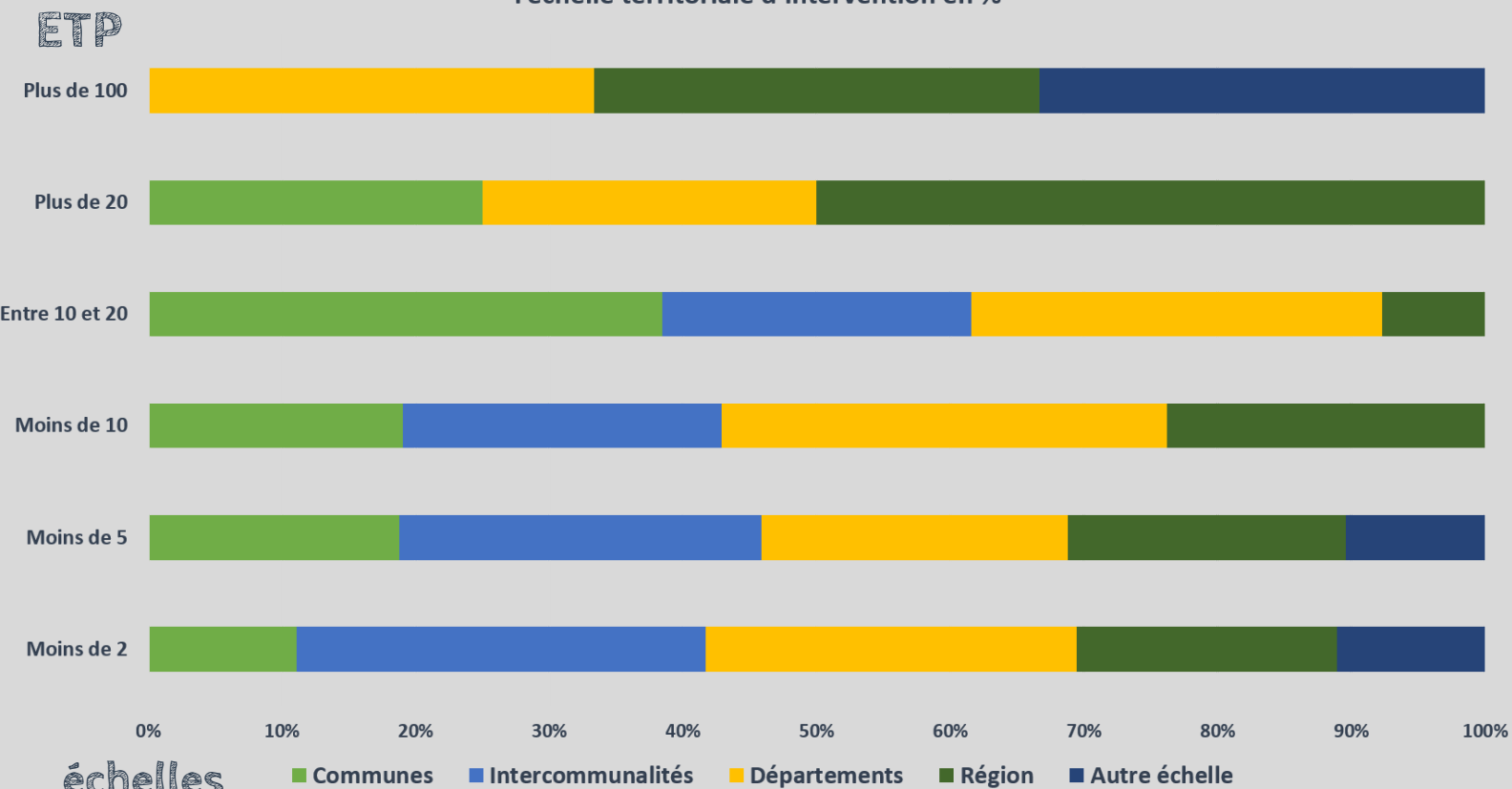
Parmi les 19 structures agissant à une autre échelle :

- 1 a des activités à l'international
- 14 ont des activités à l'échelle nationale (il s'agit principalement des fédérations qui ont des réseaux nationaux)
- 4 interviennent à l'échelle des pays historiques (il s'agit principalement des pôles de l'ESS)

Il y a-t-il un lien entre échelle d'intervention et nombre de salariés (en ETP) ?

Ces données sont basées sur 104 structures (25 n'ont pas répondu à cette question)

Répartition du nombre de structures en fonction du nombre d'ETP (équivalent temps plein) et de l'échelle territoriale d'intervention en %

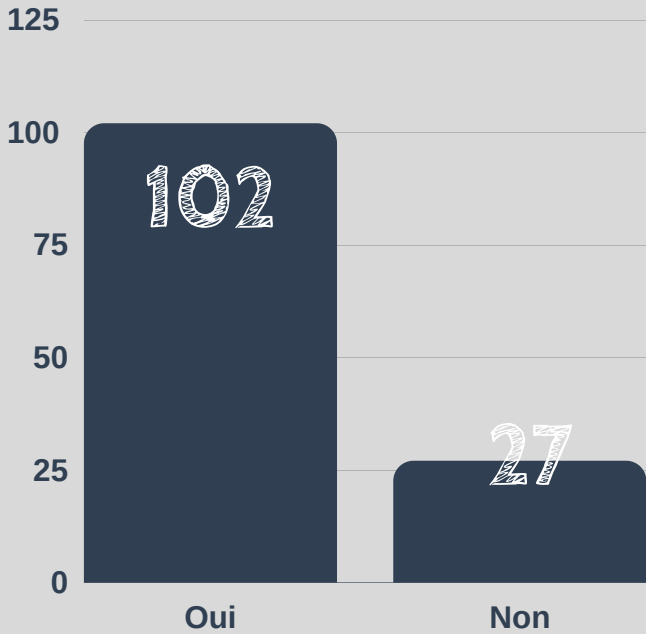


échelles

Les structures peuvent intervenir à plusieurs échelles

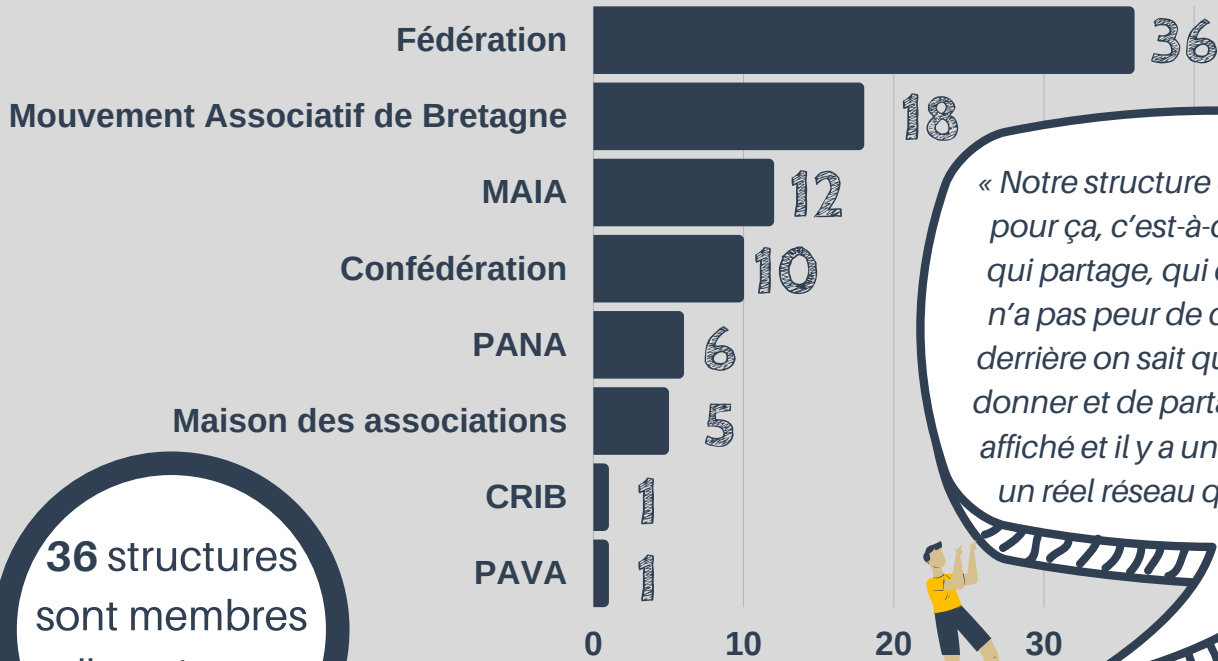
Appartenance à un réseau

➔ Faites-vous partie d'un réseau ?



Si 79,06% des structures appartiennent à un réseau, 20,93% n'appartiennent à aucun réseau, aucune coordination ou fédération.

Proportion des réseaux connus dans lesquels sont réparties les 102 structures : les structures peuvent être membres de plusieurs réseaux



36 structures sont membres d'un réseau fédératif

« Notre structure est aussi identifiée pour ça, c'est-à-dire une structure qui partage, qui donne et qui n'en n'a pas peur de donner parce que derrière on sait que cela apporte de donner et de partager. Le réseau est affiché et il y a un fort soutien. C'est un réel réseau qui joue son rôle»



Directrice d'une fédération régionale

49 structures sont membres d'autres réseaux

10 de ces structures sont membres du réseau des pôles de l'Economie Sociale et Solidaire

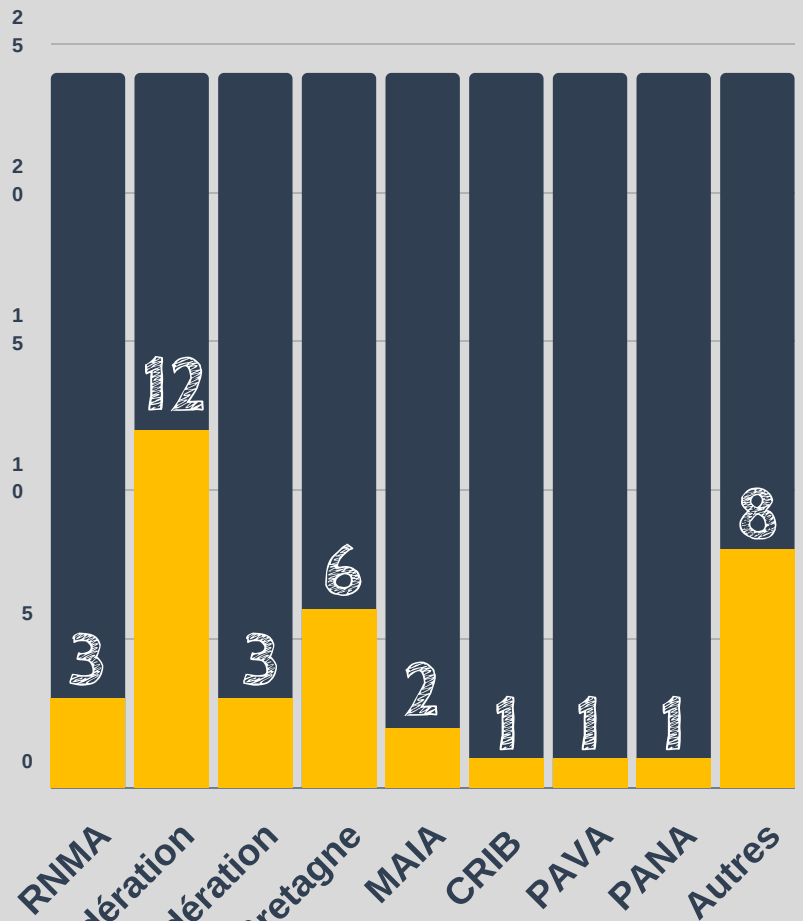


Structures têtes de réseau associatif

- 32 structures membres de réseaux sont têtes de réseau associatif.
- 12 structures têtes de réseau sont des fédérations



Les têtes de réseau peuvent elles aussi, être membres de plusieurs réseaux



 Têtes de réseau associatif

Néanmoins

67,64 %



« Les labellisations sont-elles vraiment différentes ? Leurs missions ne sont-elles pas similaires ? Au-delà de ces sigles, ce qui est important c'est d'avoir une bonne couverture avec des référents présents pour répondre aux besoins en fonction de l'échelle »

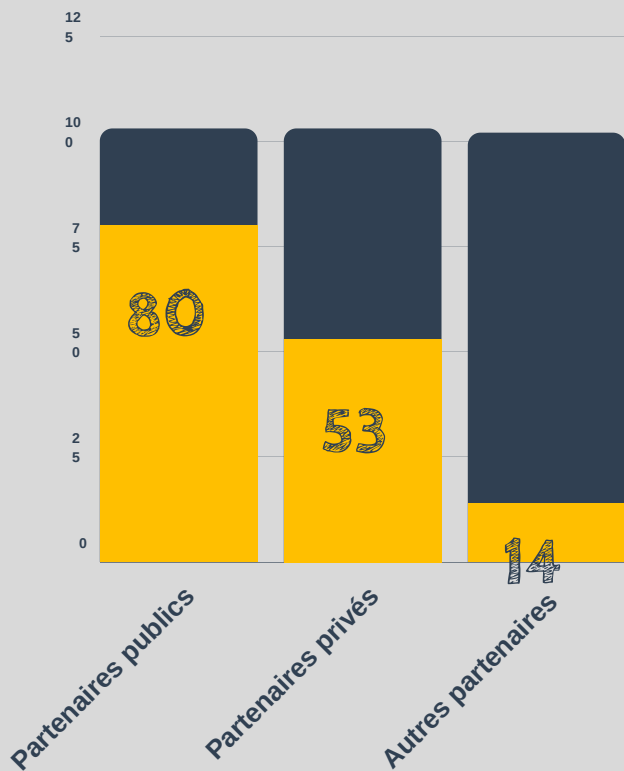
des structures membres de réseaux, interrogées ne sont pas "têtes de réseau associatif" (fédération, maison des associations etc.)



Chargé de mission Economie Sociale et Solidaire au sein d'un pôle de l'ESS



Accompagnement et collaborations



Ces données sont basées sur **104** structures (25 n'ont pas répondu à cette question)

80 structures collaborent de manière régulière et structurée avec des partenaires publics

Partenaires publics



37 structures collaborent avec le **Conseil Régional de Bretagne**

36 structures collaborent avec au moins 1 **Conseil Départemental**

29 structures collaborent avec au moins 1 **intercommunalité (EPCI)**

30 structures collaborent avec au moins 1 **commune**



Objets principaux des collaborations avec des partenaires publics

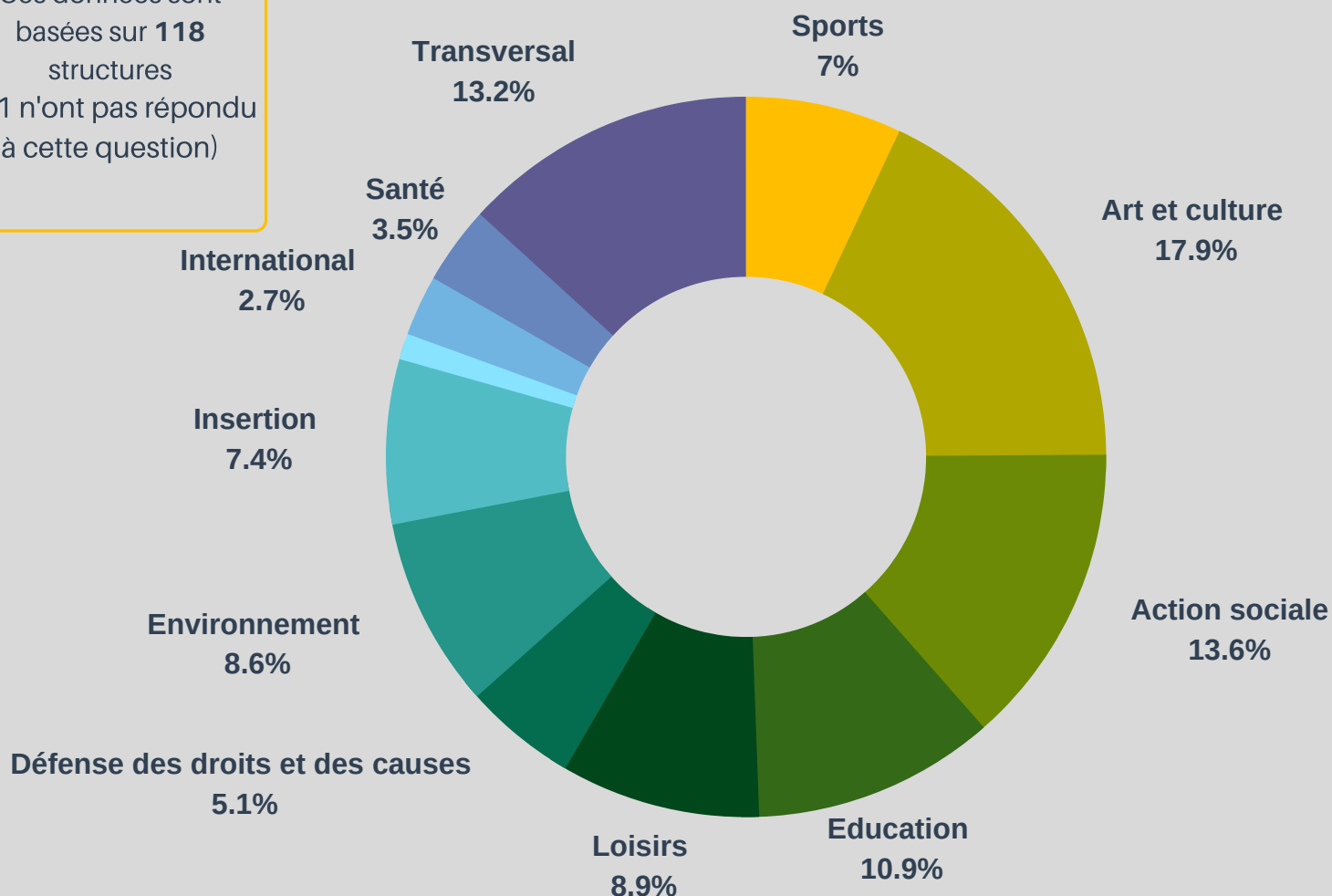
- financement
- soutien
- suivi
- information
- sensibilisation
- convention d'objectifs
- appels à projet
- exposition et conférences
- activités sectorielles
- montage de projets
- MAIA
- objectifs et orientations
- formation
- conseil



Secteurs d'intervention des participants

Remarque : Les structures peuvent intervenir dans plusieurs secteurs

Ces données sont basées sur **118** structures (11 n'ont pas répondu à cette question)



46

structures interviennent dans le secteur Art et culture

34

structures accompagnent des projets ou des associations quel que soit leur secteur d'intervention

D'autres secteurs apparaissent également de manière ponctuelle : agriculture, citoyenneté, économie, jeunesse, restauration, emploi

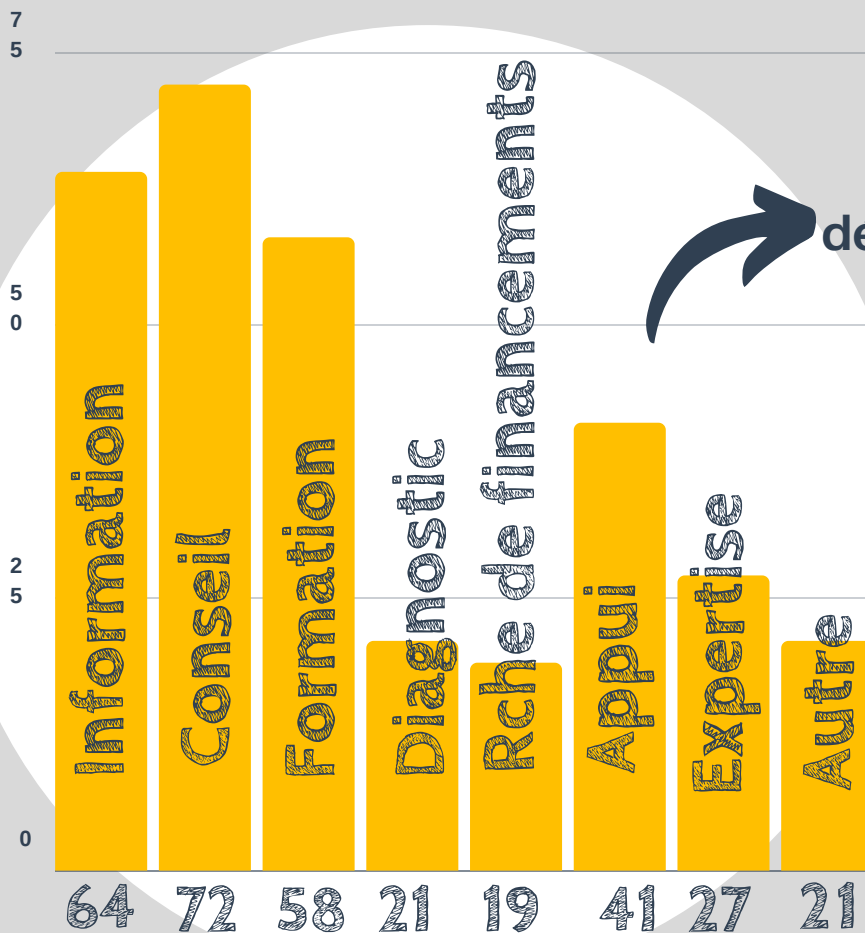


Activités d'accompagnement des structures

Remarque : les structures peuvent mener plusieurs activités

Ces données sont basées sur **118** structures (11 n'ont pas répondu à cette question)

La plupart de ces activités impliquent une bonne connaissance de l'offre



4 activités sont à développer et renforcer

Plus de 6 structures sur 10 proposent au moins 3 de ces activités d'accompagnement

Et en comparant ?

Demande au national
Offre en région

Formation
44%
49,15%

Aide à la recherche de financement
62%
16,10%



Formation des bénévoles

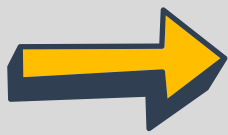
75,9%

des structures proposent des formations à destination des bénévoles

Dans 50 % des cas les formations à destination des bénévoles sont financées par le FDVA1

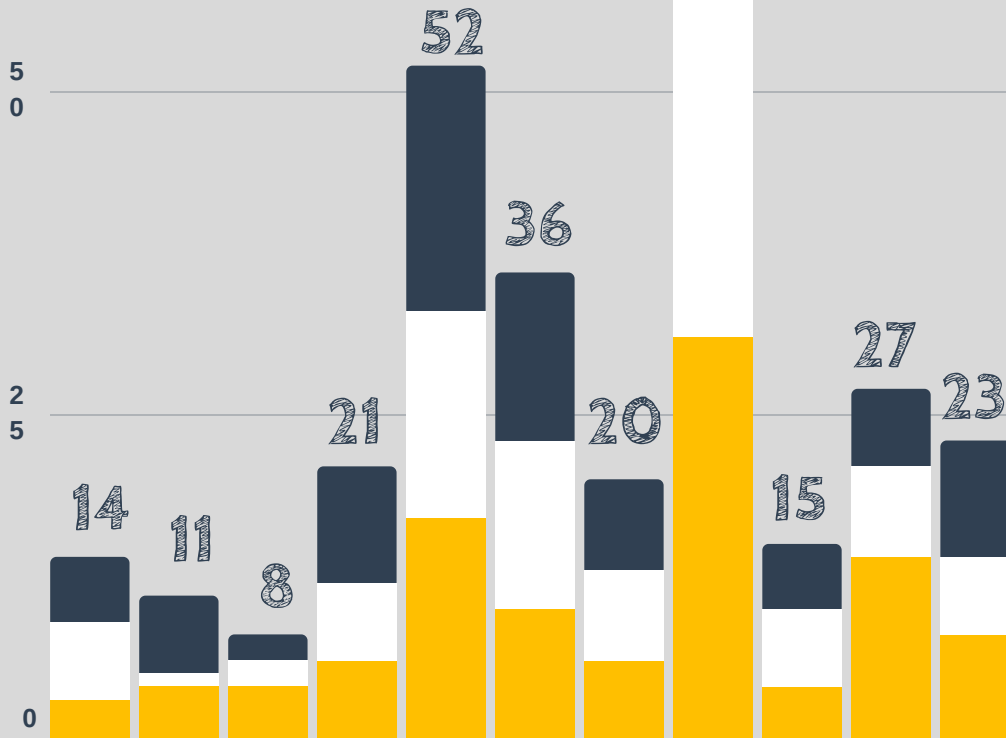


Il s'agit des 58 structures proposant des activités de formation (cf. ci-dessus)



Domaines de compétences des structures accompagnatrices

7
5
0 Les structures interrogées devaient classer leurs trois principaux domaines de compétences en les hiérarchisant



Ces données sont basées sur **108** structures (21 n'ont pas répondu à cette question)



Directeur d'une confédération culturelle

« Le secteur associatif est un moyen de faire émerger des compétences qui ont des choses à apporter au niveau politique »

88 structures ont au moins **3** domaines de compétences



La compétence en commercialisation et marketing n'est choisie par aucune structure

62,96% des structures se reconnaissent dans des missions d'animation et de mutualisation

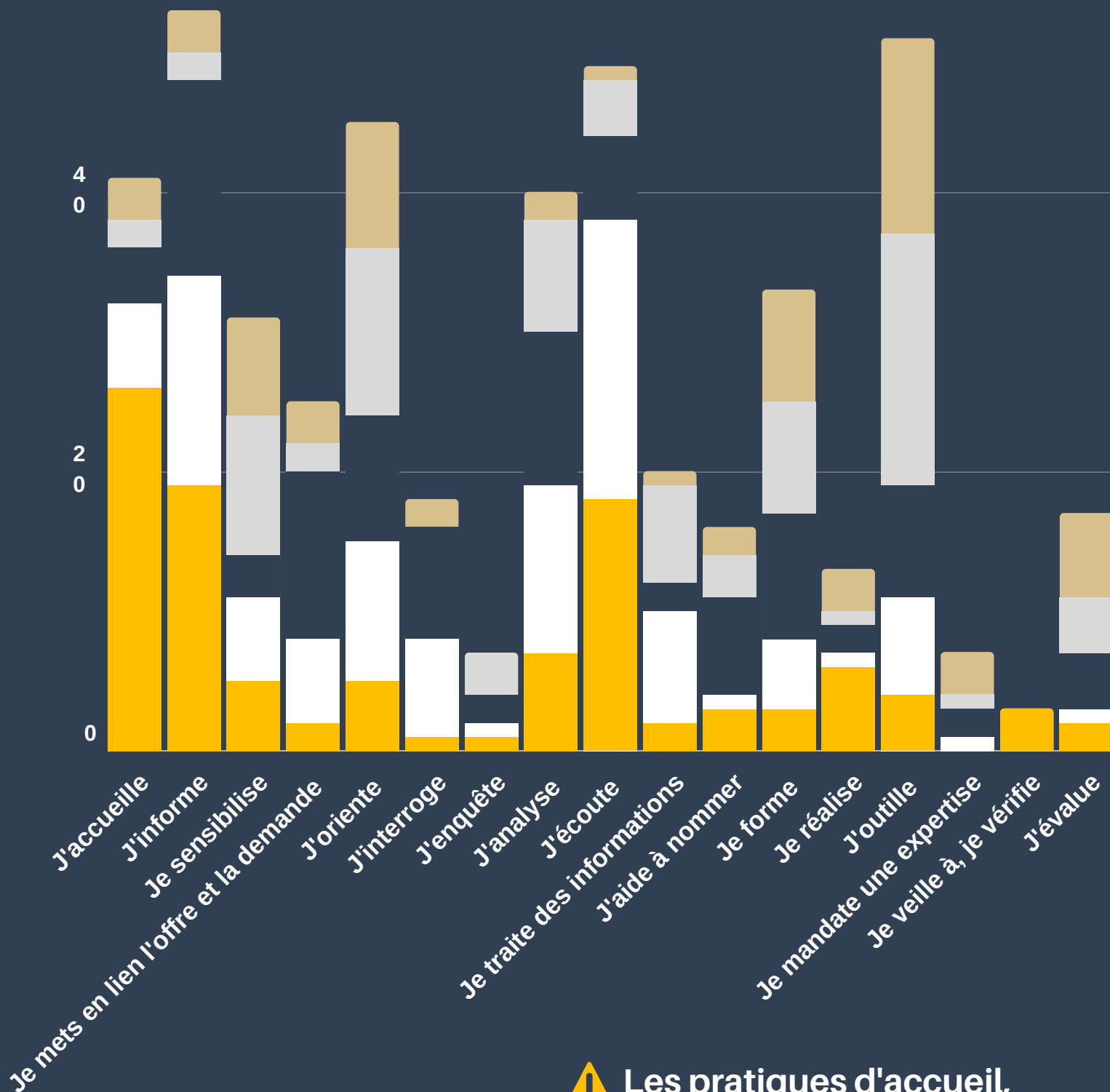




Les pratiques de l'accompagnement de la vie associative

6
0 Les structures interrogées devaient classer leurs trois principaux domaines de compétences en les hiérarchisant

Ces données sont basées sur 109 structures (20 n'ont pas répondu à cette question)

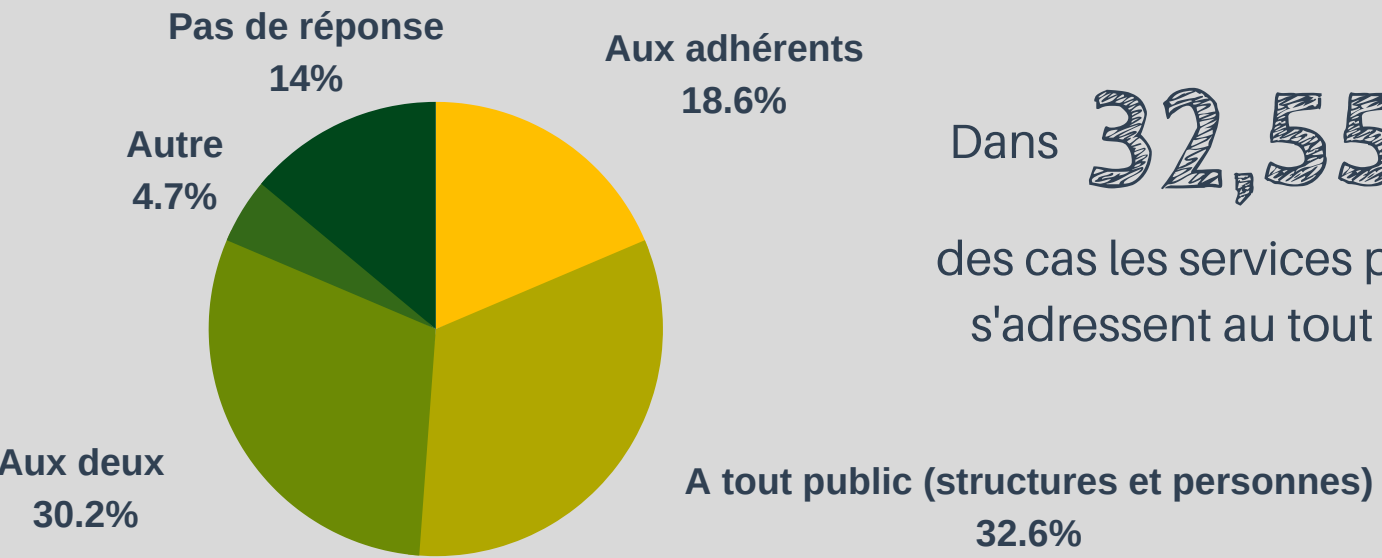


■ Choix n°1
■ Choix n°2
■ Choix n°3
■ Choix n°4
■ Choix n°5

⚠ Les pratiques d'accueil, d'information, d'écoute et d'outillage sont les plus courantes



A qui ces services s'adressent-ils ?



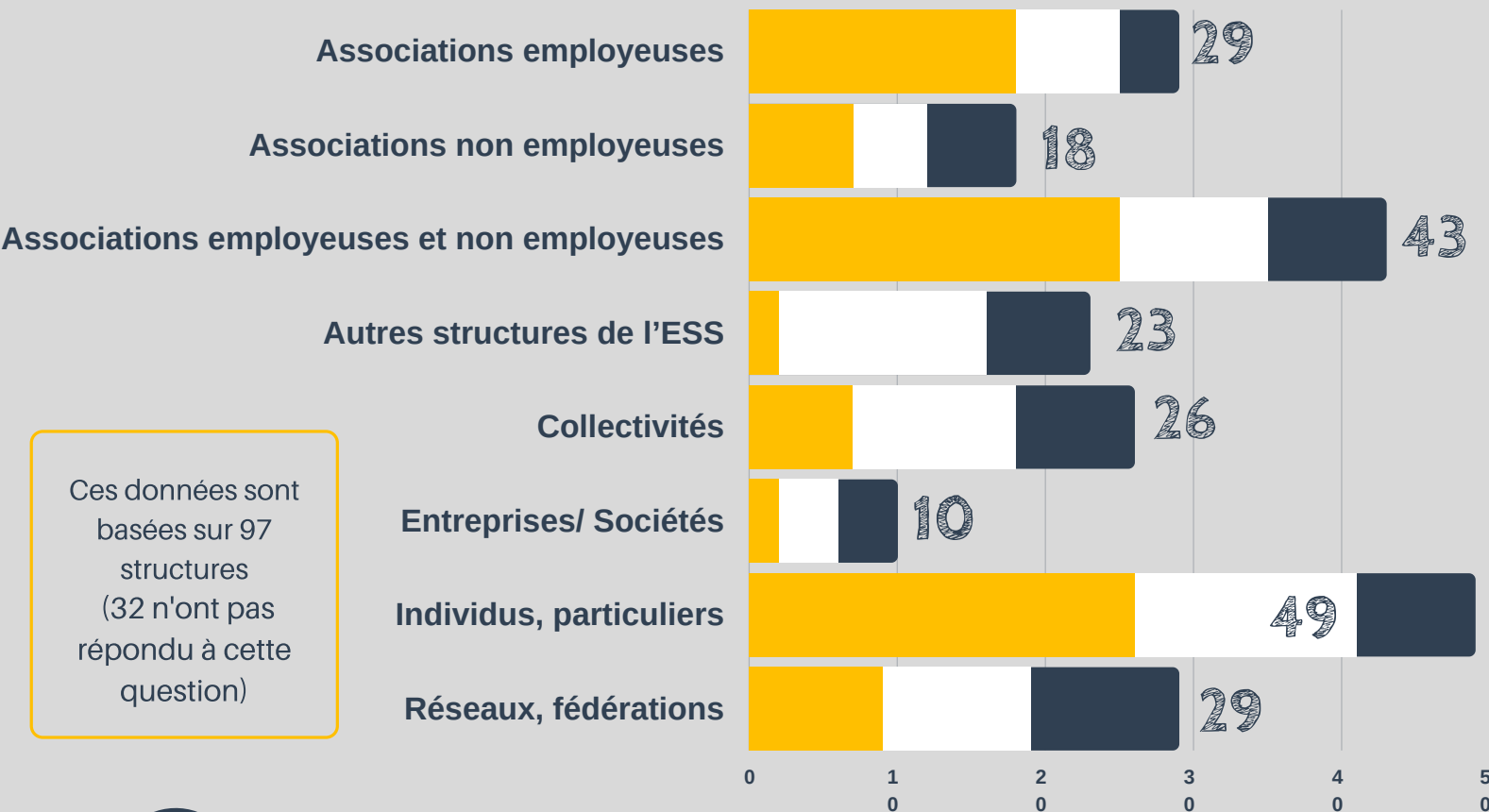
Dans **32,55 %**

des cas les services proposés s'adressent au tout public



Type de structures accompagnées

Les structures interrogées devaient classer les trois types de structures qu'elles accompagnent le plus en les hiérarchisant



Ces données sont basées sur 97 structures (32 n'ont pas répondu à cette question)



57 structures accompagnent au moins 3 types de structures différents

Choix n°1

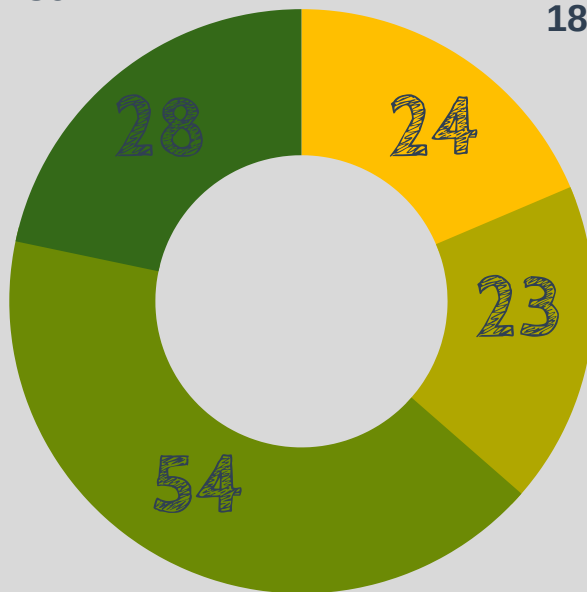
Choix n°2

Choix n°3



Statut des interlocuteurs au sein des structures accompagnées

Pas de réponse
21.7%



Bénévoles
18.6%

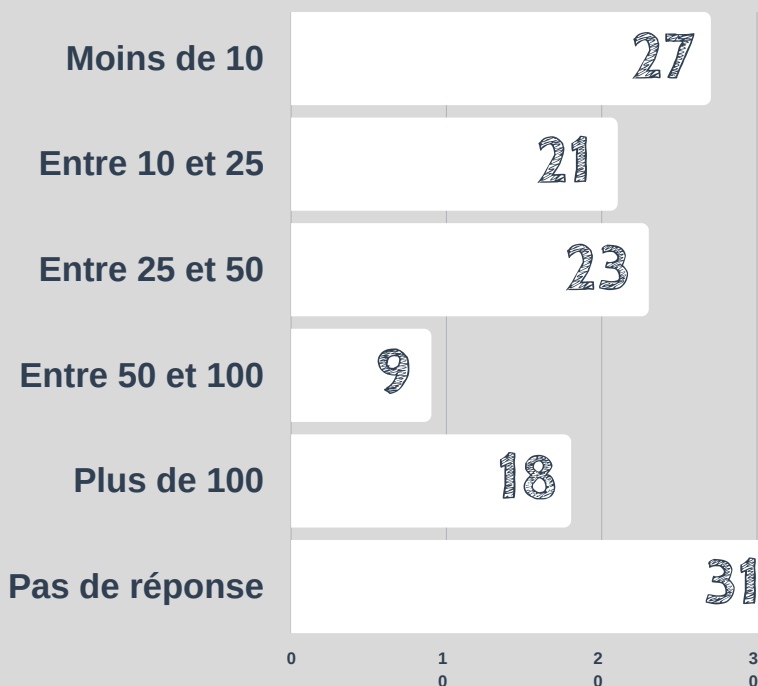
Salariés
17.8%

Les deux
41.9%

Lors d'un accompagnement, dans **18,6%** des cas les structures travaillent avec des bénévoles



Nombre d'associations accompagnées par an



Nous intervenons à toutes les échelles. locale, départementale et régionale.

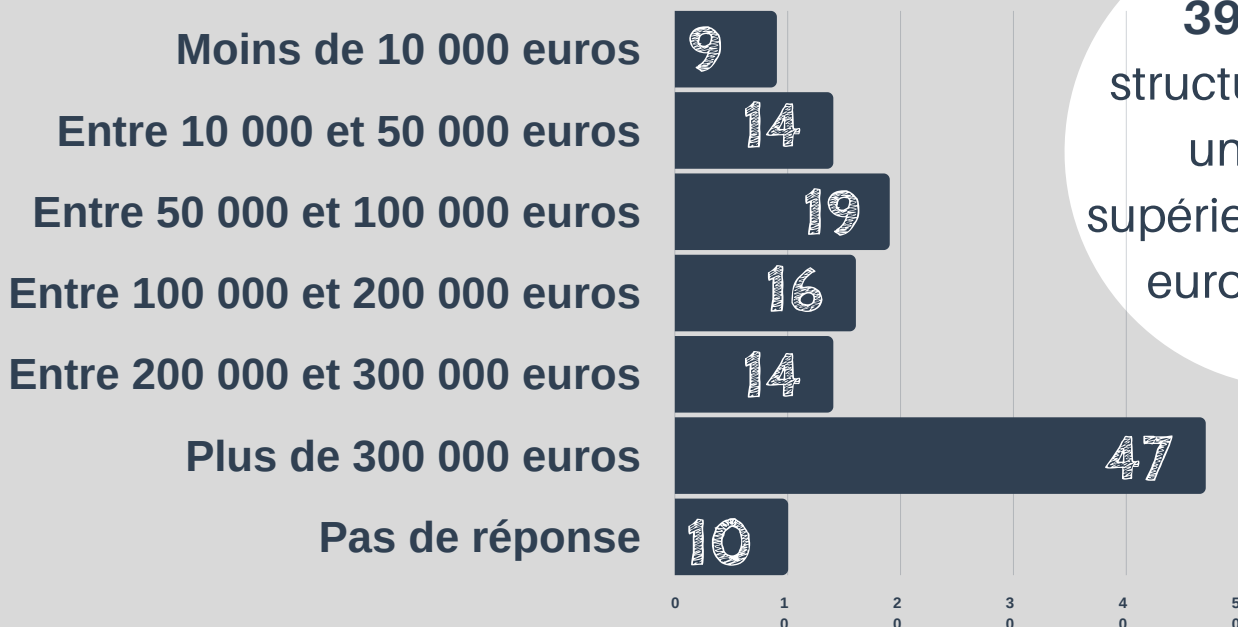
La taille des associations que nous accompagnons varie beaucoup. Cela va de petites associations avec 1 salarié avec 0.5 ETP, jusqu'à des associations qui ont une trentaine de salariés. Les moyens humains et les besoins ne sont pas les mêmes. Le réseau s'adapte à la taille et répond à tous les besoins"



Directeur d'un réseau fédératif régional

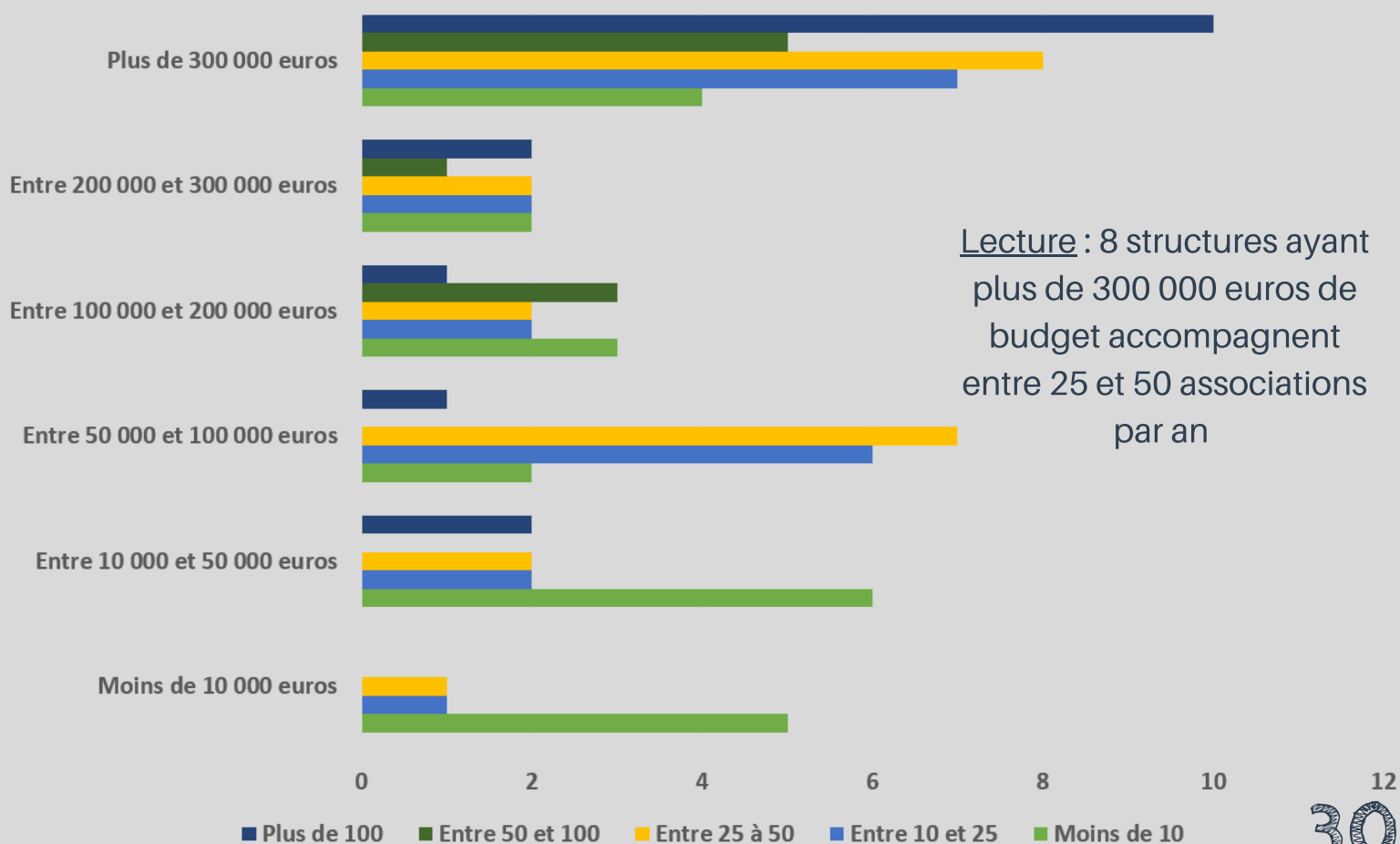


Budget annuel des structures accompagnatrices en 2019



39,5 % des structures avaient un budget supérieur à 300 000 euros en 2019

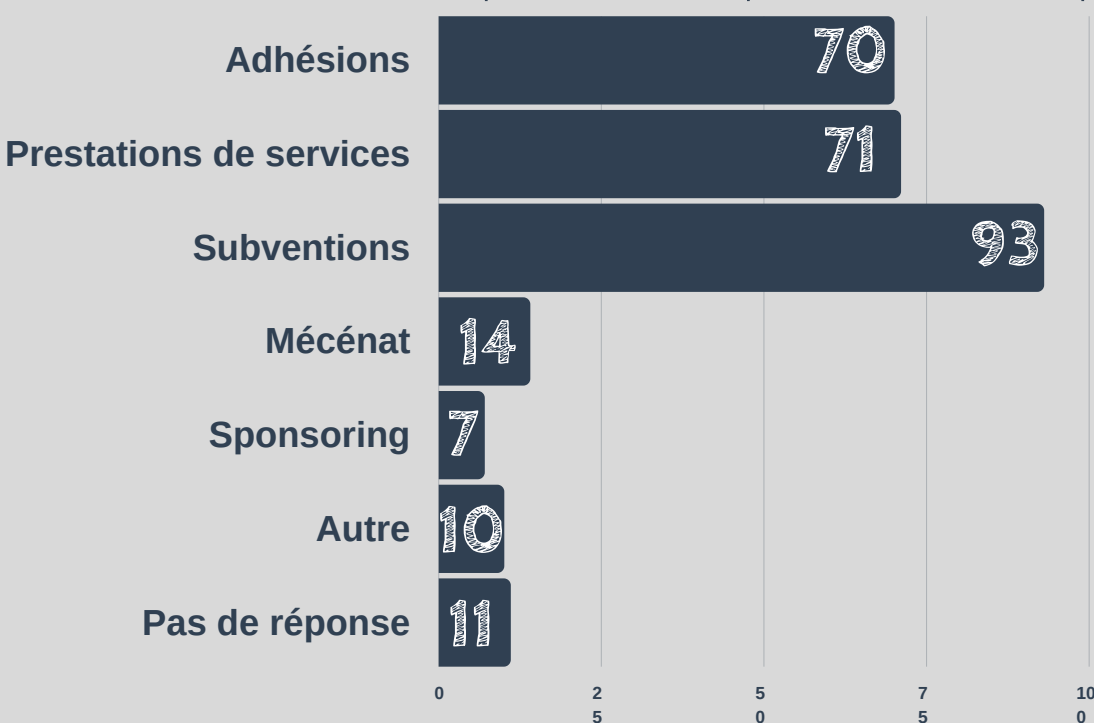
Nombre de structures aidées par an en fonction du budget global de la structure accompagnatrice en 2019



Lecture : 8 structures ayant plus de 300 000 euros de budget accompagnent entre 25 et 50 associations par an

Comment sont financées les activités des structures ?

Remarque : les structures peuvent être financées par plusieurs sources



Ces données sont basées sur 118 structures (11 n'ont pas répondu à ces questions)

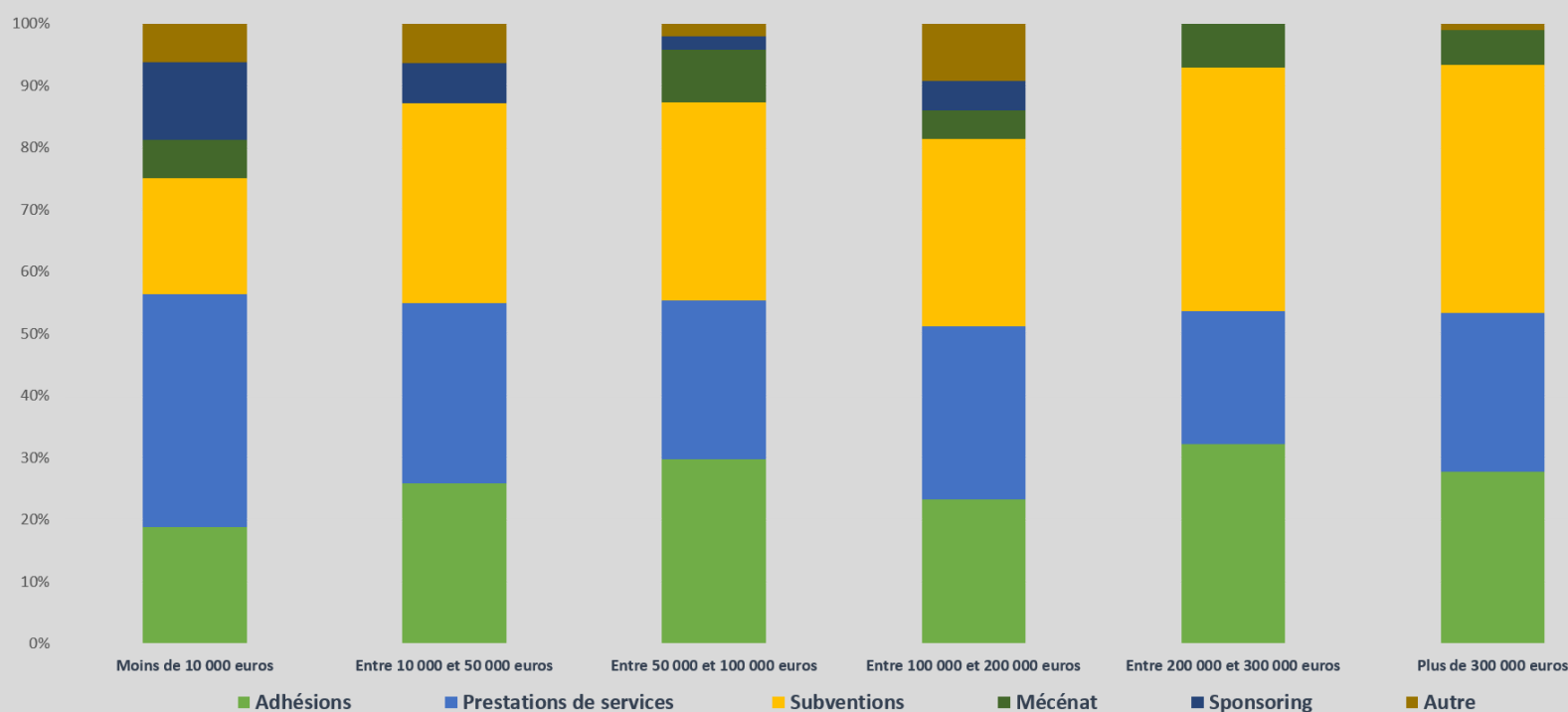
Répartition majoritaire des financements des activités des structures :

- **SUBVENTIONS**
- **PRESTATIONS DE SERVICE**
- **ADHESIONS**

Répartition des structures en fonction de la nature de leurs financements et de leur budget annuel en 2019

Lecture : 18.7% des structures ayant moins de 10 000 euros de budget annuel en 2019 sont financées en partie par des adhésions

Répartition des structures en fonction de la nature de leurs financements et de leur budget annuel en 2019 en %



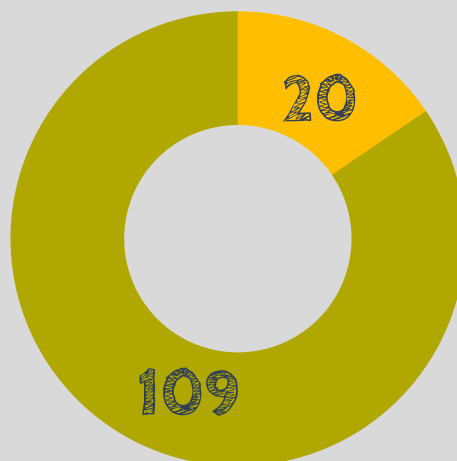


Ressources humaines

- Part des structures ayant des salariés



20 structures accompagnent des associations en étant entièrement bénévoles



La structure n'a pas de salarié
15.5%

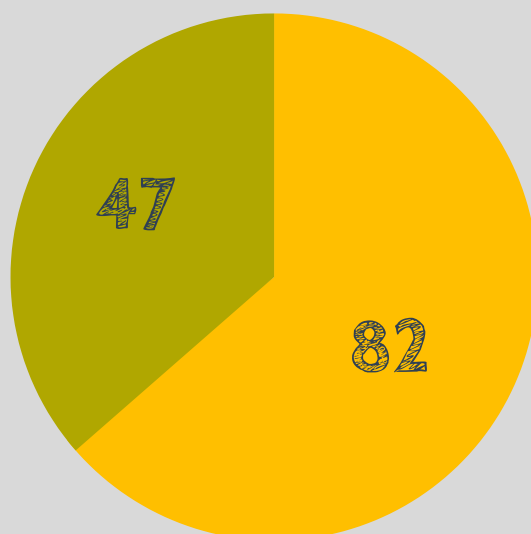


Parmi les structures ayant déclaré ne pas avoir de salariés, se trouvent **12 associations, 7 sociétés privées et 1 collectivité**

La structure embauche un ou plusieurs salariés
84.5%

- Présence d'un référent de la fonction accompagnement au sein de la structure

Pas de référent
36.4%



Un ou plusieurs référents
63.6%

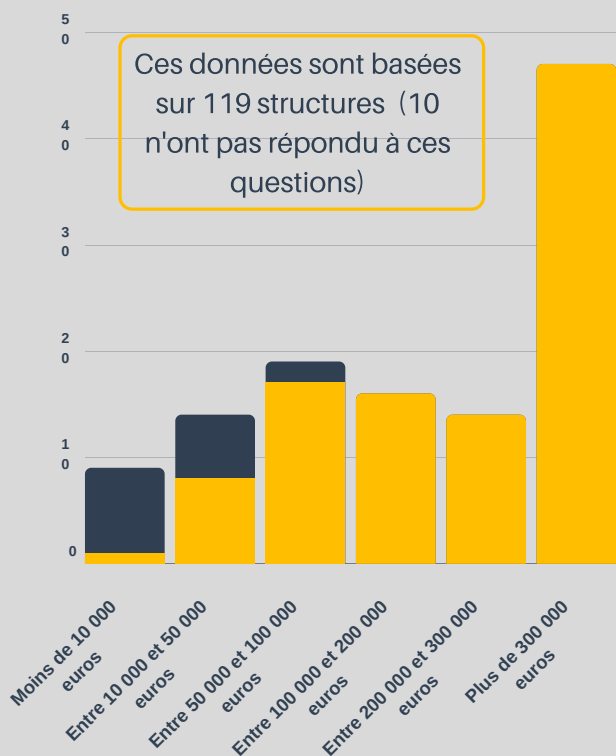


Dans 74.46 % des cas le référent de la fonction accompagnement est salarié



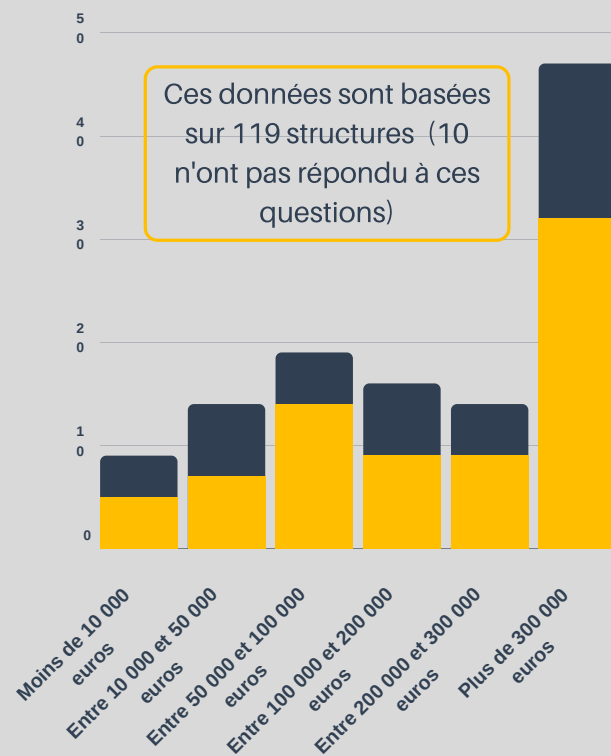
Ce chiffre est issu de 92 structures. En effet si 82 structures ont un référent de la fonction accompagnement, certaines en ont plusieurs qui peuvent être bénévoles et/ou salariés

Part des structures ayant des salariés en fonction de leur budget annuel en 2019



■ Structures ayant des salariés
■ Structures n'ayant pas de salarié

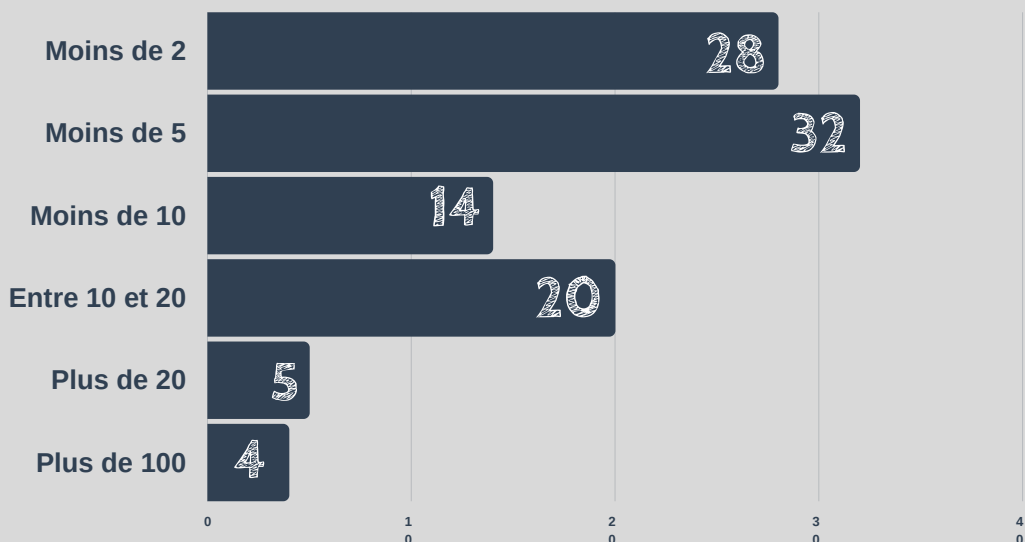
Part des structures ayant des référents de la fonction accompagnement en fonction de leur budget annuel en 2019



■ Structures ayant un ou des référents de la fonction accompagnement
■ Structures n'ayant pas de référent de la fonction accompagnement

Lecture : Parmi les structures ayant 300 000 euros de budget annuel, toutes ont des salariés

Répartition du nombre de structures en fonction de leur nombre d'équivalent temps plein (ETP)



Ces données sont basées sur 104 structures (sur les 109 structures ayant des salariés, 5 n'ont pas répondu à cette question)

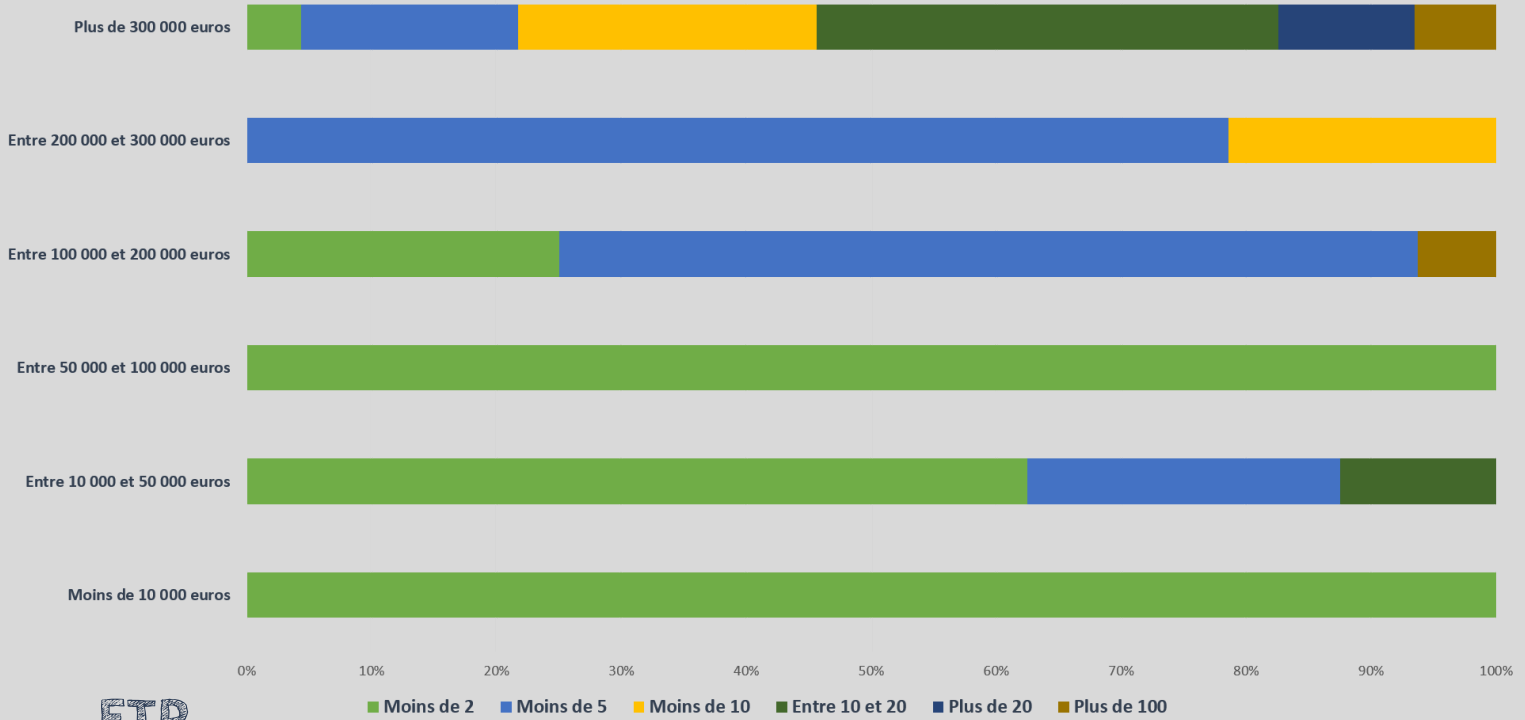
Répartition du nombre de structures en fonction de son nombre d'équivalent temps plein (ETP) et de son budget annuel en 2019 en %

Ces données sont basées sur 102 structures (sur les 109 structures ayant des salariés, 7 n'ont pas répondu à ces questions)

Lecture : 100% des structures ayant moins de 10 000 euros de budget ont moins de 2 ETP

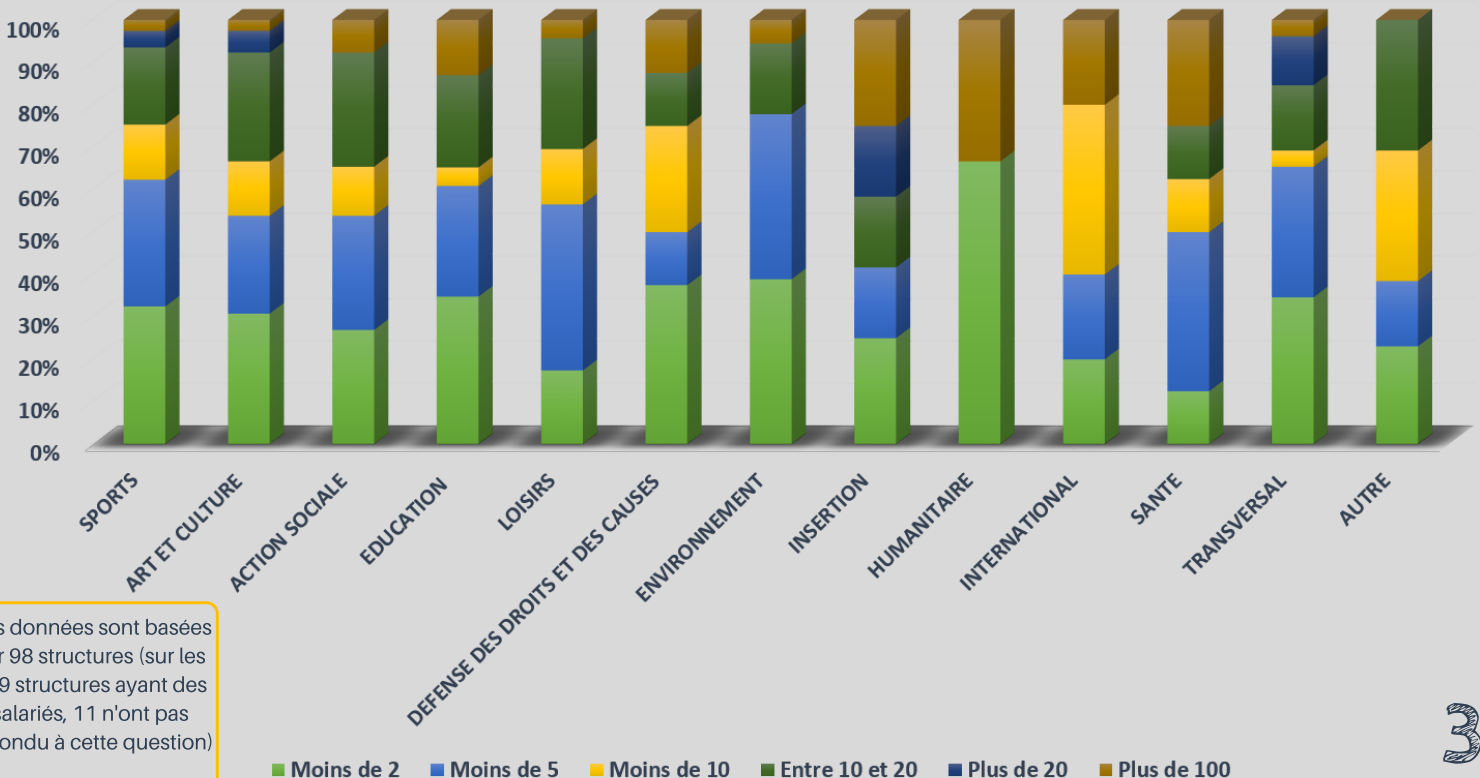
Budget annuel

Répartition du nombre de structures en fonction de leur nombre d'ETP (équivalent temps plein) et de leur budget annuel en 2019 en %



ETP

Répartition des structures en fonction de leur secteur et leur nombre de salariés (en ETP) en 2019

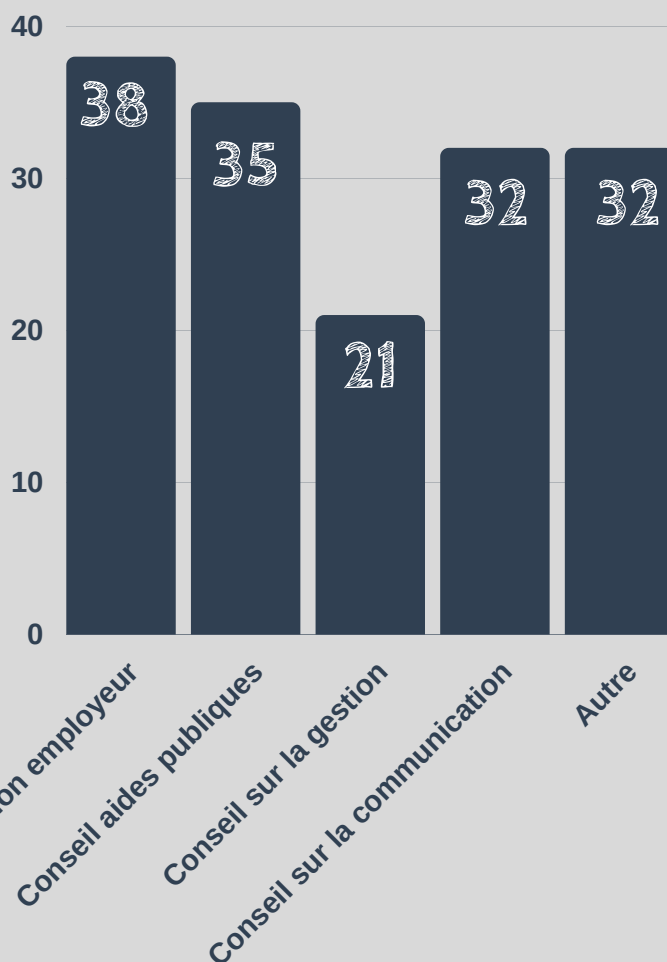


Ces données sont basées sur 98 structures (sur les 109 structures ayant des salariés, 11 n'ont pas répondu à cette question)



Accompagnement et soutien aux associations pendant la crise

66
structures ont accompagné des associations pendant la crise du COVID-19



Les manques ressentis sont liés aux fortes incertitudes à moyen terme causées par la crise sanitaire, à la disparité et à la complexité des dispositifs spécifiques mis en place"



Coordinateur d'une association culturelle

Contenu des accompagnements mentionnés dans "autre": Conseil sur l'animation, conseil sur la poursuite d'activités, conseil sur le domaine juridique (assurances etc...), maintien du lien, soutien financier, information, orientation, soutien, information sur les dispositifs secours, mise à disposition de salariés, mobilisation de bénévoles...

M R E S S E N T I S

A
N
Q
U
E
S

- manque de lisibilité des aides publiques
- formalités de chômage partiel et déclaration de salaires illisibles et complexes
- manque de clarté dans la diversité des acteurs en présence
- difficulté à trier les informations
- manque de mesures globales face à la situation
- certains secteurs se sont sentis oubliés des aides ou informations
- saturation des services de l'Etat qui ne pouvaient pas répondre à tout
- manque d'espaces d'échanges et de partage d'expériences



MANQUE D'UNE COORDINATION RÉGIONALE DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT

Ces données sont basées sur 89 structures (sur les 129 structures, 40 n'ont pas répondu à ces questions)



Freins vécus et enjeux des missions d'accompagnement

60,67%

des structures déclarent rencontrer des freins dans leurs missions d'accompagnement

RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ

Le manque de reconnaissance plurielle et de visibilité sur le territoire empêchent la coopération et la mutualisation



1

- **Manque de reconnaissance** : indifférence des pouvoirs publics ; faible soutien au fonctionnement ; manque de légitimité pour agir dans le cadre de certaines missions
- **Manque de visibilité et de clarté** : pas d'identification des structures ressources (qu'elles soient thématiques ou transversales) ; difficulté à faire connaître les actions ; problème de communication ; manque de relais
- **Manque de coopération et de subsidiarité** : manque d'articulation entre les différents services proposés ; difficile de savoir quand agir ; les associations ne s'identifient pas toujours comme acteurs de l'économie sociale ; la spécificité de certaines thématiques permet peu de mutualiser les outils ; trop de concurrence à la place de complémentarité (notamment avec les structures de l'ESS hors associations)

MOYENS FINANCIERS

2

- **Manque de moyens pour assurer les missions d'accompagnement** : développement de projets d'accompagnement ; le financement des formations FDVA1 est inférieur aux moyens nécessaires ; impossible de financer les compétences de l'accompagnement pour une association ; financement des prestations) ; contrainte budgétaire des structures accompagnatrices
- **Les moyens de financement ne sont pas pérennes** : difficile de se projeter ; impossible de financer des missions nécessitant de s'inscrire dans la durée ; fragilisation des modèles économiques
- **Disproportion entre les besoins et les moyens d'accompagnement sur le territoire et de manière multiscale**



3

LES RESSOURCES HUMAINES

- **Manque de salariés pour remplir les missions d'accompagnement** : beaucoup d'associations ont un ou deux salariés pour gérer l'ensemble des activités y compris l'accompagnement ; l'accompagnement n'est qu'une partie des activités ; parfois absence de personnel permanent ; l'accompagnement est parfois entièrement basé sur du bénévolat
- **Fragilité des emplois** : manques de moyens pour agir sur la durée
- **Mobilisation des bénévoles** : difficile mobilisation pérenne et régulière ; insuffisance de bénévoles ; manque de disponibilité des bénévoles



LA FORMATION

- **Difficulté de trouver les bons intervenants dans tous les domaines (gouvernance, vie associative, communication...)**
- **Des associations souhaiteraient s'impliquer dans l'offre de formation mais manquent de moyens**
- **Manque de compétences, connaissances dans la réglementation des formations (formations diplômantes etc...)**
- **Peu de soutiens financiers à la formation**
- **La réforme de la formation complique la lisibilité**
- **Difficile de mobiliser des bénévoles à s'inscrire dans une démarche de formation**



4

5

L'ESPACE

- **Pas de locaux pour accueillir** : difficile de mobiliser tous les acteurs au même endroit
- **Locaux inadaptés** : entretien des locaux et gestion du patrimoine des communes
- **"Concurrence" pour des espaces partagés** : forte demande sur les mêmes créneaux ; des partenaires deviennent concurrents

LE TEMPS

- **Manque de temps pour l'échange de savoir-faire et de pratiques**
- **Manque de temps à dédier à l'accompagnement** : le temps dédié à l'accompagnement est insuffisant relativement aux besoins des territoires
- **Les missions sont longues à mettre en place** car toutes les structures manquent de temps (accompagnantes et accompagnées)

6



Certaines structures relèvent aussi la complexité administrative et la lourdeur des dossiers de subventions (liés notamment aux appels à projets)



Besoins des acteurs de l'accompagnement

Ces données sont basées sur 74 structures (sur les 129 structures, 55 n'ont pas répondu à ces questions)

41,89% des structures déclarent avoir des besoins particuliers auxquels elles ne peuvent pas répondre

1 RESSOURCES HUMAINES

Déséquilibre net entre les ressources humaines et les sollicitations associatives

- **Besoins de recrutement** (insuffisance de salariés par rapport aux missions ; volonté de développer des projets ; nécessité d'experts pour certains secteurs ; appels à projets et organisation d'événements ; animation des adhérents...)
- **Insuffisance de bénévoles**, besoin de développer la mobilisation et l'engagement bénévole



2 COMPETENCES

Besoin d'une montée en compétences des acteurs



- **Expertises sur des thématiques particulières** (droit et juridique, conseil juridique spécialisé dans l'organisation d'événements (sécurité, accueil du public, normes d'hygiène et sécurité alimentaire...) ; fiscalité ; management ; communication ; connaissance territoriale)
- **Outils et de formation sur tous les sujets** (tout particulièrement assurantiels, juridiques, responsabilité employeur...)

3 INFORMATION

Mieux connaître les acteurs et les outils de l'accompagnement



- **Meilleure connaissance de l'offre** (dispositifs, acteurs généralistes, réseaux fédératifs, financements...)
- **Ressources d'informations pour connaître les acteurs partenaires** (notamment collectivités publiques signataires de conventions d'objectifs)

4 MISE EN RESEAU

Nécessaire interconnaissance et partage des acteurs en présence



- Participation à des projets transversaux avec diverses structures associatives, publiques et privées afin de favoriser les échanges et la diversification des connaissances.
- Dynamique régionale qui regrouperait tous les acteurs existants pour rencontrer directement les réseaux actifs en présence

5 FINANCEMENTS

Raréfaction des financements

- **Financements pour mener à bien les projets en cours** (financements de prestataire ; organisation d'événements...)
- **Usure de la recherche continue de financements** coûte que coûte



6 ESPACES

- **Besoin de locaux spécifiques** pour accueillir étudiants, intervenants, bénévoles, adhérents, partenaires...
- **Besoin d'espaces pour les salariés**

"notre salariée télétravaille depuis 15 ans"



Freins ressentis par des acteurs de l'accompagnement



Vous nous avez parlé...

« J'ai pris conscience de ce besoin de clarification lorsque j'ai discuté avec un élu il y a quelques mois. Un élu à la vie associative dans une commune de 1000 habitants, interpellé par des associations sur des besoins, ne savait pas vers qui les orienter. Il a donc décidé de construire un guide de la vie associative sur sa commune. Il ne savait pas qui mettre dedans. Il était adhérent au pôle et n'avait pas identifié le pôle comme acteurs de l'accompagnement de la vie associative. Comme la maison pour tous est liée à la commune de Pontivy, il ne pensait pas qu'il pouvait renvoyer vers elle les associations. Le CRIB il ne savait pas ce que c'était. Tous les labels correspondaient à des noms dont il n'avait jamais entendu parler. Ça m'a donc interpellé, je me suis dit que même pour des élus hyper investis, ce n'est pas clair et cela reste très obscure ».

Chargé de mission Economie Sociale et Solidaire au sein d'un pôle de l'ESS

« Les deux problématiques de la gouvernance et de la place des bénévoles sont liées. Si une réflexion aboutie sur la question de la gouvernance, peut-être que certains bénévoles se désengageraient parce qu'ils ne trouveraient pas forcément leur compte. Et comme on manque déjà de bénévoles... En fait c'est un cercle un peu vicieux. C'est lorsque l'on pose un cadre trop restrictif que c'est compliqué. Je pense que souvent on ne va pas assez loin dans la réflexion sur la gouvernance par peur de perdre des bénévoles. C'est un schéma bateau »

Directrice d'un réseau fédératif régional

« On joue un peu le rôle du DDVA, nos collègues qui sont sur les antennes MAIA vont faire les premières réponses (rédaction des statuts etc...) mais ne vont pas aller au-delà. Elles nous renvoient donc beaucoup d'associations. De la même manière la DDCS nous renvoient toutes les associations. J'ai même parfois eu la surprise de recevoir des associations qui font partie des quartiers politique de la ville et qui sont financées dans ce cadre-là et qui doivent rendre des comptes sur leurs financements. Et la DDCS leur disait « allez voir la ligue de l'enseignement, ils vont vous faire vos budgets, de toute façon ils sont payés pour ça ». Mais en réalité, nous n'avons pas les moyens de mettre quelqu'un à disposition pour refaire tous les budgets d'une association. On n'est pas financés pour »

Chargée de mission vie associative au sein d'un réseau associatif

« Il y a quelques années, nous avons eu une forte diminution des subventions FDVA sur la formation parce qu'il « fallait donner à tout le monde » mais je me demande si cela a du sens de donner à tout le monde ? A part, évidemment lorsque les projets associatifs sont très spécifiques (formations spécialisées et sectorielles liées au projet et à l'activité de l'association). Parfois les formations mettent juste les petites associations en danger parce qu'elles n'arrivent pas à mettre en place les formations. Et nous de l'autre côté ça nous pénalise parce que les financements diminuent. Ça nous arrive d'arrêter nos formations au bout d'un moment dans l'année parce qu'on est plus financés »

« Le problème c'est que souvent on estime que ça ne prend pas beaucoup de temps mais la vie associative ça prend énormément de temps »

Chargée de mission vie associative au sein d'une association



La structuration de la chaîne de l'accompagnement



Accueil

Présence territoriale et locale, informations basiques et réorientation (collectivités locales, maisons des associations, maisons de quartier et MJC, CRIB, pôles de l'ESS...)



Ecoute

Faire dire, reformulation des questions, repérage des problématiques et enjeux, analyse (collectivités locales, maisons de quartier et MJC, TAG, CRIB,...)



Information

Orientation, réorientation, renseignements à la création d'associations, informations plus ou moins précises (collectivités locales, maisons de quartier et MJC, CRIB, MAIA...)



Conseil

Conseils sur la méthode à suivre, sur le lieu où chercher les réponses aux questions et la manière d'y répondre (CRIB, DLA, pôles de l'ESS, associations, collectivités locales)



Expertise

Expertise sur des thématiques particulières en fonction des besoins des associations (DLA, CRIB, consultants privés, associations spécialisées)



Outillage

Outiller, donner des méthodes et des principes essentiels au développement de l'association (consultants privés, DLA, TAG, pôles de l'ESS, associations, fédérations)



Formation

Former les associations, les bénévoles mais aussi les acteurs de l'accompagnement (maison des associations, fédérations, réseaux associatifs, CRIB, DLA, ...)



Suivi, évaluation

Suivre et évaluer l'accompagnement, vérifier que tout ce qui a été mis en place fonctionne etc... (DLA, fédérations, confédérations)

Chaque étape de la chaîne de l'accompagnement, de l'appui ou du soutien peut être réalisée de manière séparée.

Certains acteurs proposent ces services séparément dans la limite de leurs moyens d'action. D'autres acteurs en revanche de niveau plus "expert" sont en mesure de réaliser tous les accompagnements de la chaîne.

Néanmoins TOUS, sont des acteurs de l'accompagnement de la vie associative en Bretagne

